Renvoi du procès en appel des cadres de l'Office du bac

Page 2

UNE PLACETTE À BEJAÏA AU NOM DU DÉFUNT

Grine rend hommage à Abderrahmani

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5695 - LUNDI 6 FÉVRIER 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LA PRÉVENTION COMME MOYEN DE LUTTE CONTRE LA MALADIE

Le wali de Ghardaïa et les associations unis contre le cancer

Page 24

ILS RÉCLAMENT L'ANNULATION DE LA RÈGLE DES 4%

DES PARTIS APPELLENT À L'ARBITRAGE DU PRÉSIDENT

Encore une fois, plusieurs partis politiques ont lancé un appel au président Abdelaziz Bouteflika pour intervenir exceptionnellement dans l'annulation de la fameuse règle des 4%. Selon un communiqué de ces partis regroupés dans une instance nationale, le chef de l'Etat est interpellé " pour user de son expérience et de sa sagesse afin de mettre un terme aux entraves dressées devant la plupart des forces politiques pour les empêcher d'exercer un droit constitutionnel, celui de participer à la compétition politique".

Page 3



L'INTERSYNDICALE MAINTIENT SES REVENDICATIONS

RASSEMBLEMENT NATIONAL LE 25 FÉVRIER À TIZI OUZOU

L'Intersyndicale autonome de la fonction publique a réitéré son attachement à ses revendications et sa volonté de poursuivre son mouvement de contestation. Après un mois de répit, l'Intersyndicale a décidé d'organiser un rassemblement national le 25 février dans la wilaya de Tizi Ouzou.

PAGE 5



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

IMPORTATIONS DES VÉHICULES POUR PROPRE COMPTE

Gel des domiciliations bancaires

LA BANQUE d'Algérie (BA) a instruit les banques et les établissements financiers à geler, à compter du 2 février 2017, toute domiciliation d'importation de véhicules par les entreprises pour propre compte en attendant la mise en place d'un nouveau mécanisme d'encadrement, a appris l'APS auprès de cette institution financière : «Il est porté à la connaissance des banques et établissements financiers que les autorités compétentes s'apprêtent à mettre en place un nouveau mécanisme d'encadrement des importations de véhicules par les entreprises pour propre compte», lit-on dans la note adressée par la Banque d'Algérie aux banques et établissements financiers. «Dans l'attente de la mise en place de ce mécanisme, les banques et les établissements financiers sont invités à geler, à compter du 2 février 2017, toute domiciliation de ce type d'importation», poursuit la note.Les présidents directeurs généraux et les directeurs généraux des banques et établissements financiers «sont priés de veiller à une application rigoureuse» de cette note, affirme encore la Banque d'Algérie.

S. T.

INFRACTIONS COMMERCIALES

Plus de 70 milliards de DA de pénalités en 2016

LES OPÉRATIONS de contrôle menées par les brigades mixtes (commerce, douanes et impôts) ont permis de constater, en 2016, plus de 500 infractions donnant lieu à plus de 70,7 milliards de DA de pénalités, selon la Direction générale des douanes (DGD). Dans les détails, 230 infractions commerciales ont été constatées, engendrant des pénalités de plus de 68,5 milliards de DA, selon un bilan de la DGD. En outre, 232 infractions fiscales ont donné lieu à des pénalités de plus de deux (2) milliards de DA alors que les 44 infractions douanières ont présenté un montant de 31,47 millions de DA d'amendes. En 2015, 487 infractions ont été constatées par les 97 brigades mixtes exerçant sur le territoire national, pour des pénalités de 17,42 milliards de DA.

T. R.

RETARD DANS LE VERSEMENT DE LA PRIME ET DES RAPPELS À BÉJAÏA

Plusieurs établissements scolaires en grève

PLUSIEURS établissements scolaires dans la wilaya de Béjaïa ont été paralysés hier par une grève spontanée des enseignants et travailleurs. Et pour cause : ce débrayage d'une journée qui peut s'étaler sur plusieurs jours, comme nous le diront des grévistes très remontés, est dû au retard dans le versement de la prime de rendement pédagogique du 4e trimestre 2016 et celui dans le versement des rappels des avancements et autres promotions. Le directeur de l'éducation, Brahim Bader, qui intervenait sur la radio locale, a rassuré les grévistes que la prime et les rappels devaient être versés dès aujourd'hui dans les comptes des travailleurs, expliquant que le retard est enregistré au niveau du CF pas au niveau de ses services. Certains enseignants ont évoqué les engagements pris le 20 décembre dernier par le nouveau directeur de l'éducation d'assainir toutes les situations financières et administratives des travailleurs suite à un accord signé avec les syndicats. Des enseignants menacent de poursuivre le mouvement de grève si les primes ne sont pas versée aujourd'hui.

N. B.

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE D'EL-HADJAR

Les essais techniques sur le haut fourneau le 17 février

Enfin ! La mise en exploitation du complexe sidérurgique d'El-Hadjar n'est qu'une affaire de jours. Les premiers essais techniques auront lieu le 17 février prochain.

Avant-hier, le « Berenda », un navire battant pavillon Hong Kongais, long de 230 mètres, en provenance de la Chine, a accosté au port d'Annaba avec à son bord 46 000 tonnes de coke destinées alimenter le haut fourneau numéro 2 (HF2).

Pour le moment, trois équipes d'experts russes supervisent les pompes d'alimentation en oxygène et contrôlent toutes les parties de montage opérées par des firmes internationales non russes.

Pour rappel, les ingénieurs russes ont découvert des dizaines de malfaçons dans la réfection du haut fourneau qui avaient nécessité une autre main d'œuvre qualifiée de plus et donc des dépenses. Selon des sources syndicales, les sociétés de maintenance qui ont failli dans la réfection du haut fourneau seront poursuivies devant les tribunaux après le redémarrage du complexe sidérurgique, qui sera effectif dix jours après les premiers essais. Pour rappel, le complexe sidérurgique, mis à l'arrêt en juin 2015 pour sa réhabilitation, a nécessité une enveloppe d'un milliard de dollars avec pour perspective une production d'acier liquide de 1,2 millions de tonnes en 2017 et 2,5 tonnes en 2018.



Des spécialistes bien informés des rouages industriels du complexe sidérurgique d'El-Hadjar trouvent exagérées ces estimations de production pour la simple raison que le haut fourneau continuera d'être alimenté par du coke, et que plusieurs autres installations industrielles entrant en parallèle avec le HF2 n'ont pas été réhabilitées. Pour le moment, les 5 000 sidérurgistes attendent impatiemment le 17 février pour voir ce que donneront les premiers essais d'allumage du haut fourneau, surtout que le complexe est redevenu à 100% algérien.

Nabil Chaoui

AFFAIRE DES CADRES ET FONCTIONNAIRES DE L'OFFICE NATIONAL DES EXAMENS INNOCENTÉS

Le procès en appel renvoyé au 19 février

SUR DEMANDE des avocats de la défense des mis cause, la présidente de la 6e chambre pénale de la cour d'appel, Mme Derrar Djebbari Meriem, après consultation de ses conseillères Mmes Mouhab Rafika et Mokdadi Fatiha et l'avis du procureur général M. Ben M'Hidi Anouar, a renvoyé au 19 février prochain le procès des cadres et fonctionnaires de l'Office national des examens. Les avocats de la défense ont sollicité un délai pour bien préparer leurs plaidoiries. Pour rappel, le président du tribunal correctionnel d'Alger, section des flagrants délits, avait prononcé, le 27 novembre dernier, des relaxes en faveur de trois cadres de l'Office national des examens , le président alors en charge du dossier ayant jugé que les preuves légales et matérielles relatives à la culpabilité des cadres et fonctionnaires, réunies au cours de l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire, n'étaient pas fondées.

Ainsi le magistrat, après la mise en examen de l'affaire, a décidé de libérer le directeur central de l'Office national des examens M. Mohamed Amine, K .Lakhdar, inspecteur de la matière physique de l'Office national des examens de Bejaia et Y.Najib, inspecteur de la même matière et représentant de la même structure à Constantine. Le même juge, a par contre, prononcé trois ans de prison ferme contre A. Abdelmalek, agent administratif de l'Office national des examens de la wilaya de Sétif.

Les quatre mis en cause ont été arrêtés suite à une enquête diligentée par les services de la Gendarmerie nationale du fait d'une plainte déposée par le département ministériel de Nouria Benghebrit, concernant les fuites des sujets de la physique, des sciences naturelles, de la géographie et enfin des sciences de la charia. Suite à ce scandale, la première responsable du secteur de l'éducation nationale a décidé d'organiser une deuxième session en juin dernier. Cette dernière a été marquée par de petites failles. Il convient de signaler que le procureur de la République a requis des peines de quatre à sept ans de prison ferme contre les mis en cause.

Quant à leurs avocats, ils ont insisté sur l'innocence de leurs clients estimant que : «Les véritables coupables n'ont pas été inquiétés !» il faut souligner que le procureur de la République a introduit un appel à la cour d'Alger, sollicitant la révision des verdicts acquittement des accusés.

Redouane Hannachi

VISITE DU MINISTRE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION À BÉJAÏA

Hommage au défunt journaliste Mohamed Abderrahmani

LE MINISTRE de l'Information et de la Communication, Hamid Grine a inauguré hier la placette Mohamed-Abderrahmani à Melbou, dans la wilaya de Béjaïa. La placette a été réalisée en hommage au «journaliste assassiné» par un groupe armé à Alger à l'âge de 55 ans, le 27 mars 1995 à Hussein Dey à Alger. Etaient présents à la cérémonie le frère et le fils du défunt, les autorités locales et de wilaya et aussi des responsables du ministère de la Communication. Un véritable hommage a été rendu au défunt. Le ministre de la Communication a salué l'homme et le journaliste qu'était Abderrahmani qui, dira-t-il, «demeure une véritable référence nationale de par ses écrits et son engagement pour la cause nationale durant et après la guerre de Libération nationale 1954-1962». Il a rappelé le poids qu'avait aussi le journal El Moudjahid sur l'échiquier national. Le défunt Mohamed Abderrahmani, ancien journaliste et directeur du journal El Moudjahid, a été revisité hier pour la troisième fois consécutive. Pour rappel, deux autres visites avaient eu lieu lors de l'inauguration de son buste il y a trois années et celle du 19 mai 2016 par l'ex-wali. La placette a été implantée à l'entrée ouest de la ville. Après le recueillement au carré des martyrs jouxtant la placette, la délégation ministérielle s'est attardée sur la placette Abderrahmani après le dépôt d'une gerbe de fleurs. Le ministre a longuement discuté avec le fils et le frère du défunt présents à la cérémonie. Il a ensuite inauguré la bibliothèque communale de Melbou, inscrite en 2006 dans le cadre du programme FCCL pour une enveloppe de 1,7 milliard de centimes avec la contribution de l'APC. Elle dispose de plusieurs salles, d'une salle d'archives, etc. L'hôte de Béjaïa a visité ensuite le relais télévision implanté sur le plateau de Gouraya ainsi que des sites touristiques de la ville, dont le cap Carbon et la baie des Aiguades. Aujourd'hui, le ministre est attendu à Radio Soummam avant le coup d'envoi d'une conférence sur «les médias et le droit du citoyen d'accéder à une information documentée».

N.B.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

APPEL À L'ANNULATION DE LA RÈGLE DES 4%

Encore une fois, plusieurs partis politiques ont lancé un appel au président de la République Abdelaziz Bouteflika pour intervenir exceptionnellement dans l'annulation de la fameuse règle des 4%.



Selon un communiqué de ces partis regroupés dans une instance nationale, le chef de l'Etat est interpellé "en usant de son expérience et de sa sagesse pour mettre un terme aux entraves dressées devant la plupart des forces politiques pour les empêcher d'exercer un droit constitutionnel, celui de participer à la compétition politique". Les membres de cette instance nationale affirment qu'au moment où de nombreux pays arabes et africains aspirent à réaliser davantage d'acquis démocratiques et suivent l'expérience algérienne dans le domaine du multipartisme et de la liberté d'expression, certaines parties ont élaboré la loi électorale de manière à servir leurs intérêts". Autrement dit, ces petits partis, anciens ou nouvellement créés, accusent le FLN et le RND d'être derrière ces dispositifs draconiens pour "faire le vide".

Rappelons que la nouvelle loi sur le régime électoral stipule l'obligation d'obtention de 4% des suffrages exprimés lors des précédentes législatives pour pouvoir valider sa participation. C'est cet article 94 qui est à l'origine de la grogne et qui a surtout poussé certaines forces politiques à se regrouper et à créer des alliances pour contourner la condition. D'ailleurs, le gouvernement d'Abdelmalek Sellal, à travers son département de l'Intérieur, a proposé des solutions de rechange ou conseillé ces petites formations pour ne pas les exclure des joutes électorales. Le ministre Mohamed Bedoui est allé jusqu'à proposer l'idée de "bloc" à ces petits partis pour être présents au rendez-vous du 4 mai prochain. La loi organique relative au régime électoral dispose que chaque liste de candidats doit être présentée, soit sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques, soit au titre d'une liste indépendante. Doivent être parrainés soit par les partis politiques ayant obtenu plus de 4% des suffrages exprimés lors des législatives précédentes ou par les partis ayant au moins 10 élus au niveau de la circonscription électorale dans laquelle la candidature est présentée. Dans le cas où une liste de candidats est présentée au titre d'un parti politique ne remplissant pas l'une des deux conditions citées, ou au titre d'un parti qui participe pour la première fois aux élections ou lorsqu'une liste est présentée au titre d'une liste indépendante, elle doit être appuyée par, au moins, 250 signatures pour chaque siège à pourvoir de la circonscription.

Sur cette question, la Haute instance indépendante de surveillance des élections et le Conseil constitutionnel seront saisis par cette instance nationale. Il s'agira de mettre en exergue que le maintien de cette règle va l'encontre des réformes politiques contenues dans la nouvelle Constitution.

Reste à savoir si le Président de la République répondra positivement à ces doléances rapidement, afin de permettre à ces petits partis politiques de s'engager dans le processus électoral qui vient de s'enclencher avec la convocation du corps électoral.

H. R.

SEPT ANCIENS MINISTRES ET UN ACTUELLEMENT EN POSTE, DU FLN, ONT DÉPOSÉ LEUR DOSSIER

Amar Saâdani empêché ?

LA COMMISSION technique du FLN, composée de dix personnes, a fini samedi l'opération de collecte des dossiers transmis des 48 wilayas. Le FLN a mis à jour hier sur son site électronique le nombre de dossiers de candidatures aux prochaines élections législatives des 48 wilayas, et ceux de la communauté algérienne à l'étranger. Si la capitale Alger draine le plus grand nombre de dossiers soit 618, les autres wilayas ne sont pas en reste. Adrar (20), Chlef (120), Laghouat (90), Oum-El-Bouaghi (157), Batna (300), Bejaia (68), Biskra (84), Béchar (64) Blida (150), Bouira (110), Tamanrasset (16) Tébessa (86), Tlemcen (322), Tiaret (270), Tizi Ouzou (86), Djelfa (351), Jijel (86), Sétif (228), Saida (108), Skikda (151), Sidi-Bel-Abbès (120), Annaba (141), Guelma (58), Constantine (202), Médéa (174), Mostaganem (120), Msila (146), Mascara (160), Ouargla (64), Oran (334), El-Bayadh (62), Illizi (20), Bordj-Bou-Arréridj (103), Boumerdès (46), Tarf (75), Tindouf (129), Tissemssilt (64), El-Oued (83), Khenchela (46), Souk-Ahras (64), Tipasa (92), Mila (32), Ain-Defla (131), Nâama (106), Ain-Temouchent (49), Ghardaia (27), Relizane (137), France (Nord) (20), France (Sud) (12), Maghreb et Moyen-Orient (6) et enfin l'Europe avec le reste du monde (6) soit un total de 6 228 dossiers. Huit (8) anciens ministres ont déposé leur dossier à savoir Amar Tou à Sidi Bel Abbès, Moussa Benhamadi à Bordj-Bou-Arréridj, Boudjemaa Talai à Annaba, Mohamed Djellab, Meriem Labidi, Mohamed Khodri et Nourredine Benouar, tous les quatre à Alger, Rachid Benaissa à Msila et Mohamed Seghir Kara à Bouira. L'ancien SG du FLN, Amar Saâdani, longtemps pressenti pour se présenter à El Oued, a dû finalement renoncer.

Quant à l'actuel président du Sénat, Larbi Ould Khelifa, ce dernier a déposé son dossier à Alger. Pour les ministres actuellement en poste, aucun n'a déposé son dossier, a affirmé Ould Abbès : «Aucun dossier n'a été déposé à ce jour. Si les ministres appartenant au parti FLN désirent présenter leur candidature, ils n'ont qu'à se rendre à la kasma puis leur dossier parviendra au siège central. Le SG du FLN a assuré qu'il est du droit des ministres du gouvernement de Abdelmalek Sellal de se présenter aux prochaines élections législatives, pourvu qu'ils se libèrent de leurs postes : «Il n'existe pas d'autre canal qui leur soit réservé. Il n'y a pas de situation de par le monde exempte d'exceptions. Il n'y aura pas d'intervention, ni de favoritisme», a-t-il poursuivi dans le même contexte.

Il a rappelé aussi que les ministres qui sont des militants investis d'une mission au sein de l'Exécutif et désignés par décret présidentiel «doivent régler leur situation puis se présenter au parti s'ils envisagent de présenter leur candidature». Le SG du FLN a indiqué qu'une réunion de la direction du parti est prévue dans trois jours pour se prononcer sur les dossiers. Le passage à la deuxième étape de l'opération de traitement des candidatures se fera la semaine prochaine. Enfin, la troisième étape dite de validation prendra fin le 27 février.

Hocine Adryen

RÈGLEMENT POLITIQUE DE LA CRISE EN LIBYE

Messahel reçoit une importante délégation libyenne

LE MINISTRE des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a réitéré hier à Alger la position constante de l'Algérie pour un règlement politique de la crise libyenne, en rappelant ses efforts continus loin de toute ingérence extérieure, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. A l'issue d'une audience accordée à une importante délégation libyenne représentant le commandement de l'opération "Al Bounian El Marsous", composée notamment d'officiers supérieurs et conduite par son porte-parole, le général Mohamed Al Ghasri, M. Messahel a réaffirmé "la position constante de l'Algérie pour un règlement politique de la crise en Libye. Le ministre, a ajouté la même source, a rappelé les efforts continus de l'Algérie, "loin de toute ingérence extérieure", pour le règlement de cette crise. La visite de la délégation libyenne, qui s'inscrit dans le cadre des concertations sur les derniers développements de la situation en Libye, notamment sur les plans politique et sécuritaire, fait suite aux différentes rencontres en Algérie de responsables politiques, de parlementaires, et autres représentants libyens, à la lumière des efforts de l'Algérie sur la voie d'un dialogue inter-libyen, lit-on également dans le communiqué. "L'entretien a porté en particulier sur les voies et moyens visant au renforcement du dialogue inclusif, dans le cadre de la dynamique de la solution politique consensuelle et de la réconciliation nationale", a précisé le texte. Pour leur part, les membres de la délégation libyenne, qui ont fait un exposé sur les opérations militaires et la libération de la ville de Syrte, ont salué "le rôle actif et constant de l'Algérie en faveur de la solution politique dans le cadre de l'accord politique libyen du 17 décembre 2015". "A cet effet, M. Messahel, a salué les succès enregistrés dans la lutte antiterroriste à Syrte, à Benghazi et dans d'autres localités de Libye", a conclu le communiqué.

T. R.

AIR ALGÉRIE

Incident à l'atterrissage d'un ATR assurant la ligne Alger-El Oued

Un avion ATR d'Air Algérie, assurant la liaison Alger-El Oued avec 64 passagers à bord, a connu hier vers 13 heures un incident survenu juste après son atterrissage, sans faire de blessés, apprend-on auprès de cette compagnie. «L'ATR vol AH 6252 Alger-El Oued, avec 64 passagers à bord, a connu un incident survenu après son atterrissage suite au cisaillement de la roue avant, ce qui a causé l'éclatement d'un pneu et la perte de contrôle», a indiqué une source d'Air Algérie en assurant que l'incident n'a fait aucun blessé.

L'avion a ainsi été «bloqué sur piste», selon la même source. «Le dommage du train d'atterrissage a été identifié comme cause de l'incident», alors qu'Air Algérie a demandé une expertise pour en «connaître la cause réelle», poursuit-on de même source.

R. N.

POUR UNE ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI

Mebarki réforme son secteur

LE SECTEUR de la formation et de l'enseignement professionnels nécessite des réformes afin que celui-ci soit mieux adapté aux besoins économiques du pays, selon le ministre Mohamed Mebarki. «Il s'agit pour nous de réaliser une adéquation de la formation et des besoins en ressources humaines qualifiées pour le secteur économique et les activités de développement socio-économique», a-t-il déclaré dans une déclaration à la radio national Chaîne 3. Pour atteindre cet objectif, le ministre a déclaré que son secteur travaille en partenariat avec plusieurs secteurs de manière à dédier des centres et des instituts de formation professionnelle à des bassins industriels. Il a cité, à titre d'exemple, la wilaya de Constantine où la mécanique est très développée. Mais également Sidi Bel Abbès et Bordj Bou Arréridj pour l'électronique et Oran pour la maintenance automobile. Le ministre a ajouté, en outre, que des centres d'excellence ont été développés dans sept wilayas où le potentiel agricole est important, de même que des centres d'excellence dans l'industrie, les travaux publics, le bâtiment ainsi que les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le ministre a fait constater que les offres de formation en administration ont diminué. En revanche, la formation dans le domaine des TIC et des énergies renouvelables est de plus en plus développées. Concernant la nomenclature des spécialités, le ministre a indiqué que la liste contient 440 spécialités définies en partenariat avec les utilisateurs (ministères, entreprises…) pour répondre à la politique du gouvernement en matière de développement économique et des entreprises. Après avoir été considérée pendant longtemps comme une alternative pour ceux qui ont connu l'échec scolaire, la formation est aujourd'hui synonyme de technicité et de savoir-faire. A ce titre, le ministre a refusé de considérer la formation professionnelle comme un «réceptacle de l'échec scolaire». Pour étayer ses propos, il a affirmé que son secteur délivre annuellement 240 000 diplômes de qualification et d'aptitude professionnelles aux jeunes qualifiés. Par ailleurs, les centres de formation relevant de son secteur reçoivent chaque année 650 000 apprenants dans différentes spécialités. Le ministre a rebondi sur la réorganisation de son secteur afin de l'adapter aux besoins et à l'évolution économique du pays, conformément à la politique de diversification de l'économie nationale prônée par le gouvernement. Il a précisé à ce titre que cette réorganisation a été initiée sur «instruction» du Premier ministre Abdelmalek Sellal, soulignant que l'objectif attendu est de délivrer un diplôme permettant au stagiaire d'avoir un cursus supplémentaire pour accéder à des postes d'emploi et à d'autres formations. Il a expliqué à ce sujet qu'une commission composée de représentants des ministères de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Formation professionnelle ainsi que de représentants de la fonction publique a été mise en place pour engager une réflexion à même de réorganiser le cursus de l'enseignement professionnel et le rendre «plus attractif». **Z. M.**

SALON DU RECRUTEMENT ET DE L'EMPLOI AU PALAIS DE LA CULTURE

La formation pour dynamiser le développement

Le palais de la Culture accueille aujourd'hui et pour une durée de trois jours, soit jusqu'au 8 ce mois, le quatrième Salon du recrutement et de la formation continue. Organisé par l'agence 3C avec à sa tête le Dr Ali Belkhiri, ce carrefour de l'emploi et de la formation est devenu incontournable dans notre monde national du travail.



L'emploi constitue la préoccupation numéro un dans la vie économique d'aujourd'hui. Les nouvelles générations arrivent dans le monde du travail avec pour souci premier la recherche d'un emploi. Ce Salon offre non seulement une opportunité de trouver un poste de travail mais également, la possibilité de s'assurer une formation appropriée, garante de pouvoir travailler dans un créneau d'activité porteur, dans un environnement économique où la spécialisation et la qualification sont partout généralisées. D'ailleurs cette spécification est le maître mot d'aujourd'hui. Ce qui manque en effet n'est pas le travail, mais ce qui fait défaut, c'est la haute compétence dans divers domaines et ici, les entreprises du secteur public et privé ont de réelles difficultés de recrutement. Ce Salon vise justement l'adéquation des dispositifs de formation avec la demande concrète du marché du travail en Algérie.

Souvent, nos administrations font appel à des sociétés et travailleurs étrangers par manque de cette main-d'œuvre spécialisée locale. Nos compétences nationales doivent émerger et s'affirmer et ce Salon de l'emploi et de la formation leur en donne l'occasion.

Ainsi, parmi les partenaires exposant à ce carrefour de la formation continue, nombreux sont les institutions et organismes offrant des périodes d'apprentissage et de perfectionnement de haut niveau à l'image de Royal School, Action learning institute, AFC Formation, Global soft, Study center, INSIM Alger, IFEG Sonelgaz, Institut Felina, SNTR Formation. First line school.

En plus de cette recherche de contacts, ce quatrième Salon programme des espaces de conférences, de journées d'étude, d'ateliers, de tables rondes afin d'imprégner de la législation et la réglementation en vigueur en matière de fiscalité, de droit, et des facilités et avantages octroyés pour l'investissement productif.

Cette partie théorique est particulièrement bénéfique pour les jeunes porteurs de projets. Ainsi, ce Salon est utile pour l'ensemble des segments gravitant autour du monde du travail et il s'élargira à l'intérieur du pays, au mois d e mars pour trois jours, à Sétif.

Kamel Cheriti

LA RENTRÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PRÉVUE LE 26 FÉVRIER

Les spécialités recherchées seront renforcées

LA PROCHAINE session du secteur de la formation professionnelle, prévue le 26 février, sera marquée par le «renforcement» des spécialités recherchées sur le marché du travail contre une «légère» baisse de postes offerts pour la branche technique administrative et de gestion, indique le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Cette rentrée sera caractérisée, selon le ministère, par une «légère baisse des postes offerts pour la branche technique administrative et de gestion, qui représente 12% de l'offre globale face à la branche bâtiment et travaux publics (16%), les branches artisanat traditionnel et hôtellerie-tourisme (13%) et les branches liées à l'industrie (plus de 22%)».

Pour ce faire, le programme de formation prévoit 350 spécialités couvrant les 22 branches professionnelles, avec pour but l'adaptation de la formation aux besoins du marché.

Il est ainsi prévu pour les secteurs agriculture et industrie agroalimentaire 8 500 nouveaux postes de formation, venus renforcer les 16 000 occupés à l'occasion de la rentrée de septembre 2016, soit un total de 24 500 postes de formation, a-t-on précisé. L'artisanat et hôtellerie tourisme vont être renforcés par 19 000 nouveaux postes, pour atteindre ainsi un total de 56 300 postes de formation avec ceux déjà ouverts lors de la dernière session.

Le département de la formation professionnelle prévoit également, pour les filières industrielles, 32 800 nouveaux postes, s'ajoutant ainsi aux 48 135 autres ouvertes en septembre dernier. Il a prévu notamment 1 364 nouveaux postes de formation pour les métiers de l'eau et de l'environnement, 94 autres pour les énergies renouvelables et 535 postes pour la télécommunication. Le secteur bâtiment et travaux publics s'est vu doter pour la session de février de 23 309 nouveaux postes, représentant 16,08% de l'offre globale.

La rentrée de février 2017 est «complémentaire» de celle de septembre 2016, puisqu'elle «permet de renouveler les sections ayant achevé leur cycle de formation et offre une seconde opportunité aux candidats n'ayant pu s'inscrire lors de précédente rentrée», précise-t-on. Elle vise la poursuite de la concrétisation des objectifs fixés par le secteur dans son plan d'action 2015/2019, notamment en matière de programmation des spécialités décidées prioritaires, décentralisation des spécialités «très demandées» par les jeunes et réduction du nombre de sections dans les spécialités n'offrant pas suffisamment d'opportunités d'emploi, telles que la comptabilité, opérateur micro-informatique et la coiffure.

Plus de 4 000 candidats accueillis au centre d'excellence

Les autres objectifs du ministère sont le renforcement de la programmation des formations dans le domaine des énergies renouvelables, et la poursuite de la programmation des formations dans les centres d'excellence dédiés aux métiers de l'agriculture et l'industrie agroalimentaire. Les centres d'excellence accueilleront, à l'occasion de cette rentrée, un effectif de plus de 4 000 candidats dont 3 480 en formation continue et 520 en formation initiale diplômante, dans les différentes spécialités, notamment la plasticulture, l'oléiculture, l'élevage, la production de pomme de terre et l'irrigation. Ces formations sont programmées pour répondre aux besoins des partenaires locaux, tels que les directions des services agricoles, les chambres de l'agriculture de wilaya, les associations de production, indique-t-on. A noter qu'un total de 255 000 postes de formation, tous modes et dispositifs de formation, confondus, ont été dégagés pour cette session dont 169 320 postes consacrés à la formation diplômante et 85 680 postes dédiés à la formation qualifiante. Pour rappel, les inscriptions pour la session de février ont été ouvertes le 2 janvier dernier et prendront fin le 18 de ce mois. **R. N.**

L'INTERSYNDICALE MAINTIENT SES REVENDICATIONS

Rassemblement national le 25 février à Tizi Ouzou



L'Intersyndicale autonome de la fonction publique a réitéré son attachement à ses revendications et à sa volonté de poursuivre son mouvement de contestation. Après un mois de répit, l'Intersyndicale a décidé d'organiser un rassemblement national le 25 février dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Regroupés au siège du SNPSP à Alger, les 14 syndicats autonomes de la fonction publique n'ont pas manqué leur rendez-vous habituel en cours duquel ils évaluent leur précédente action de contestation mais surtout fixent la date de leur prochain mouvement, que ce soit un rassemblement régional ou national ou encore des grèves cycliques. «Un plan d'action plus radical» a été dégagé pour exiger le maintien de la retraite anticipée et celui de la retraite sans condition d'âge.

Après l'organisation de rassemblements le 28 janvier dernier dans quatre wilayas du pays, à savoir Blida pour le Centre, Oran pour l'Est, Batna pour l'Ouest et Ourgla pour le Sud, les contestataires ont décidé cette fois-ci d'organiser un rassemblement national dans la wilaya de Tizi Ouzou le 25 février prochain. Il a été décidé également, lors de cette réunion, d'organiser une journée d'étude sur l'inégalité de la réforme de la retraite le 18 février prochain. Ces syndicats ont déploré le fait que «plusieurs mois après la décision unilatérale prise au sein de la tripartite portant sur la suppression de la retraite proportionnelle et de la retraite sans condition d'âge, le gouvernement persiste à vouloir jouer la politique du «fait accompli».

Pour faire davantage pression sur les pouvoirs publics, l'Intersyndicale de la fonction publique (éducation, santé publique, agriculture, formation professionnelle, administration publique, les travailleurs de Sonelgaz et les postiers) a lancé une pétition d'un million de signatures pour geler la décision relative à la suppression de la retraite anticipée et de la retraite sans condition d'âge. L'Intersyndicale a appelé également «le président de la République à intervenir pour faire annuler le nouveau texte de loi et associer les syndicats autonomes au débat des projets de loi afférents au monde du travail».

L'Intersyndicale a tenu à renouveler son attachement au dialogue et à la négociation avec les pouvoirs publics au sujet de tous les projets de loi qui intéressent le monde du travail, et ce en sa qualité de représentant légitime des travailleurs salariés. Ces syndicats ont auparavant réitéré la volonté de leurs adhérents d'aller plus loin dans leur lutte syndicale afin de faire valoir leurs revendications. L'Intersyndicale a entamé sa série de grèves reconductibles les 18 et 19 octobre 2016, ensuite les 24 et 25 du même mois. Une autre série a été organisée les 21, 22, 23, 27, 28 et 29 novembre 2016.

L'Intersyndicale est actuellement composée de 13 syndicats de différents secteurs d'activités de la fonction publique : le CNAPEST, le SNTE, le SATEF, le SNPSP, le CLA, le SNAPEST, le SNAPTEP, le SNAPEP, le SNVFAP, le SNATEGS, le SAFAP, l'UNPEF et enfin le Syndicat national des imams. S'agissant de sa plateforme de revendications, la coalition appelle au maintien de la retraite anticipée et l'annulation du nouveau projet de loi sur la retraite. Elle appelle également à la protection du pouvoir d'achat des travailleurs, à celle des couches sociales démunies et enfin à la concertation des syndicats autonomes dans l'élaboration du nouveau code du travail.

Lynda Louifi

TIZI OUZOU

Sit-in du personnel du CFPA de Tigzirt devant la wilaya

LE PERSONNEL du centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Tigzirt, en grève depuis le 8 janvier dernier aux fins de maintenir à son poste leur directeur, Yahia Tarmoul, a décidé de durcir son action de protestation en organisant hier un sit-in devant la wilaya. Le désormais ex-directeur du CFPA de Tigzirt, présent parmi les manifestants, n'a pas caché son refus d'exécuter l'ordre de mutation qui lui a été signifié par la tutelle.

Se voulant plus explicite, Yahia Tarmoul nous a dit : «J'ai reçu l'ordre de mutation pour le CFPA de Tadmaït le 5 janvier à 15h30 par voie téléphonique par le directeur de la formation professionnelle de la wilaya. Selon l'ordre reçu, je devais impérativement rejoindre mon nouveau poste le 8 janvier. Aussi, j'ai demandé à prendre ma retraite, chose qui m'a été refusée. Pour ma part, j'ai refusé d'exécuter cet ordre de mutation vers le CFPA de Tadmaït.» La suite des événements est connue. Le dimanche 8 janvier, le personnel du CFPA déclencha un mouvement de grève pour exiger le maintien de leur directeur à son poste.

Du côté du directeur de la formation professionnelle de la wilaya, Abdenacer Arab, c'est un autre son de cloche auquel nous avons eu droit. Dans sa déclaration au Jeune Indépendant, Abdenacer Arab assure en premier lieu que «le mouvement de mutation à la tête des CFPA de la wilaya de Tizi Ouzou, conformément à la décision du ministère de tutelle prise dans ce sens, a touché 18 directeurs parmi les 35 établissements existants. Concernant le CFPA de Tigzirt, un nouveau directeur a été nommé ; autrement dit, plus question de maintenir Yahia Tarmoul à son poste. Par ailleurs, nous l'avons au contraire avantagé, puisqu'il jouira d'un logement de fonction au sein-même du CFPA de Tadmaït ; région où il a toujours résidé. D'ailleurs, quand il exerçait ses fonctions à Tigzirt, il faisait quotidiennement la navette entre Tadmaït et Tigzirt avec le véhicule de service». Le directeur de la formation professionnelle de la wilaya a noté également que la première opération concernant les mutations des directeurs a eu lieu au mois de décembre 2016 et la seconde au mois de janvier de l'année en cours. Abdenacer Arab souligne enfin que «parmi les 18 chefs d'établissement concernés par la mutation, seul Yahia Tarmoul a manifesté une opposition».

En attendant, le CFPA de Tigzirt est paralysé par une grève et celui de Tadmaït fonctionne sans directeur.

Saïd Tissegouine

ILS CONTESTENT L'ATTRIBUTION «INJUSTE» DES LOGEMENTS SOCIAUX

Des habitants d'Ahl Laksar ferment le siège de l'APC

UNE TRENTAINE d'habitants de la commune d'Ahl Laksar, à une trentaine de kilommètres au sud-est de la wilaya de Bouira, ont fermé hier le siège municipal en guise de protestation contre ce qu'ils appellent «l'attribution douteuse, injuste et inéquitable de logements sociaux». Les protestataires, des jeunes pour la plupart, se sont rassemblés devant le portail principal de l'APC avant de le fermer pour «protester contre l'attribution illégale et inéquitable de logements sociaux». Ils accusent le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Ahl Laksar d'avoir attribué «dans la non-transparence et l'injustice» des logements à des personnes dans la localité de Wettouf. Le président de l'APC d'Ahl Laksar, Arezki Hammiche, a nié toutes ces accusations et indiqué que la fermeture du siège est «une action illégale». Il a expliqué que ces citoyens protestent contre l'attribution de neuf logements à des citoyens du vieux village de Wettouf afin de permettre aux autorités locales de démolir l'habitat précaire. «C'est le wali Mouloud Chérifi qui nous a instruit en décembre dernier d'attribuer ces neuf logements sociaux à ces citoyens de Wettouf pour démolir les habitations précaires et faire une extension de la route nationale qui traverse ce village», a assuré M. Hammiche. Ces neuf logements sont le reste du programme des 72 logements sociaux déjà attribués à leurs bénéficiaires, a-t-il tenu à préciser. Il a aussi rappelé que plusieurs des protestataires ont déjà bénéficié de logements qu'ils ont vendus par la suite. Par ailleurs, le président de l'APC d'Ahl Laksar a tenu à assurer qu'un programme de 50 logements socio-locatifs est en cours de réalisation au chef-lieu communal. «J'appelle donc tous les citoyens intéressés à établir des dossiers pour les transmettre à une commission de daïra qui tranchera», a-t-il dit. La municipalité d'Ahl Laksar a bénéficié d'un programme de logement rural de 1 100 unités ainsi que de 300 autres socio-locatifs. En outre, le terrain pour la construction de 100 logements AADL est désigné, a relevé M. Hammiche.

S. N.

MÉDÉA

Décès d'un jeune sapeur-pompier

LE JEUNE agent Yacine Bouchenafa, âgé de 33 ans, est décédé samedi après-midi des suites d'un accident vasculaire cérébral survenu trois semaines plus tôt en situation d'activité dans la caserne de la Protection civile du chef-lieu de la wilaya de Médéa. Admis en extrême urgence à l'hôpital civil Mohamed-Boudiaf de Médéa et pris en charge par les équipes médicales, le jeune sapeur-pompier est resté plusieurs jours dans un coma profond. En dépit des efforts déployés par les médecins pour le sauver, il a rendu l'âme en salle de soins intensifs, a-t-on indiqué. Le défunt, qui s'apprêtait à convoler en justes noces, a rejoint le corps de la Protection civile en 2009 en qualité d'agent. Il a subi un premier AVC en 2011 duquel il est sorti indemne à l'issue d'une prise en charge et des soins spécialisés à l'étranger, selon ses collègues.

N. B.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUEET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE KHENCHELA

SERVICE DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

MATRICULE FISCALE : 0984400190001/41 053

AVIS D'ANNULATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

La direction des ressources en eau de la wilaya de Khenchela informe l'ensemble des entreprises soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges relatif à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales concernant l'opération : **«réalisation de la protection de la ville de Khenchela contre les inondations» - Lot n° 05 et 06.**

Que l'avis d'appel d'offres paru dans les quotidiens nationaux :

El Djazaïr en date du 21/01/2017.
Le Jeune Indépendant en date du 21/01/2017
Et dans le *BOMOP*.

A ÉTÉ ANNULÉ

Le Jeune Indépendant du 06/02/2017/ANEP N° 503499

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DAIRA DE MANSOURA
COMMUNE DE HASSI LEFHAL

NIF : 098547119087304

Intitulé de l'opération - Achèvement et Aménagement des tribunes du stade communal Hassi lefhal

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux articles 65,73,74 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et suite à la décision de la commission de jugement des offres, le président de L'APC de HASSI LEFHAL informe les soumissionnaires de l'attribution provisoire du marché relative à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales paru dans les quotidiens nationaux :

Le jeune indépendant le 22/12/2016
وقـــت الجزائـــر le 22/12/2016

Le résultat de jugement des offres techniques et financières suivant les conditions demandées au cahier des charges et indiqués ci-dessous

Projet	Entreprise retenue	Montant (DA)	NIF
Achèvement et Aménagement des tribunes du stade communal Hassi lefhal	BRIHMAT ABDELAZIZ	15.000.000.00	198117260013439

. Les soumissionnaires contestent le choix opéré pourront introduire leurs recours dans les dix(10) jours et trois (03) jours pour conciliation des offres à compter de la date de parution de l'avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant du 06/02/2017/ANEP N° 503459

COMMUNIQUÉ DU CPA

Le Crédit populaire d'Algérie a organisé jeudi 2 février 2017, sous l'égide de son PDG Omar Boudieb, une cérémonie en l'honneur des lauréats sortants, diplômés des établissements de formation supérieure bancaire, en présence des cadres supérieurs de la banque.
Dans son allocution, le PDG a tenu à féliciter les lauréats pour leur réussite et a exprimé la disponibilité de la banque à leur assurer les meilleures conditions d'intégration et d'évolution de carrière.
Il a invité, chacun des lauréats, à faire preuve d'engagement et de rigueur dans l'exercice de ses fonctions afin de réussir son intégration au sein du CPA et son évolution professionnelle.
Cette cérémonie vient couronner les efforts de formation engagés par la banque durant les deux dernières années et a concerné les vingt-huit (28) lauréats sur les soixante-cinq (65) diplômés sortants en 2016, à savoir :
3 lauréats de l'IFID/Tunis
9 lauréats de l'ESB/Alger
3 lauréats de MDI Business School/Alger
6 lauréats de l'ITB/France
7 lauréats de l'IFB/Alger
L'année 2016 a été marquée par une accélération de l'effort de formation diplômante, salué d'ailleurs par l'Ecole supérieure de banque qui vient d'honorer le CPA pour sa contribution au développement de l'école, qui a abouti à l'inscription, en 2017, de pas moins de dix-neuf (19) nouveaux étudiants, ce qui porte le nombre des parrainés du CPA au niveau de l'ESB à 74.
La Banque a élargi son offre de formation diplômante en direction d'autres organismes supérieurs de formation, dont notamment l'IAHEF et l'ESAA.
A travers ces actions, le CPA ambitionne de constituer un vivier de compétences apte à assurer, dans un avenir proche, des responsabilités managériales au sein de la banque pour répondre au mieux aux besoins générés par l'évolution de ses activités et par le développement de son réseau commercial.

ETATS-UNIS (IMMIGRATION)

Une cour d'appel US donne raison à Trump

Une cour d'appel refuse d'annuler le blocage du décret de Donald Trump visant à interdire l'entrée des citoyens de sept pays musulmans aux États-Unis.



Une cour d'appel américaine a rejeté tôt dimanche la demande de l'administration Trump de rétablir immédiatement l'application du décret signé par le président américain. Le département de la Justice a fait appel samedi soir de la décision du juge fédéral de Seattle qui a suspendu l'application du décret de Donald Trump interdisant aux ressortissants de sept pays à majorité musulmane l'entrée aux États-Unis. Les défendeurs de l'appel étaient le président américain Donald Trump, le ministère de la Sécurité nationale, le ministre de la Sécurité nationale John Kelly et le secrétaire d'État Rex Tillerson. Le texte du faire-part officiel était composé d'un paragraphe stipulant que ces personnes contestaient la décision de suspendre le décret signé le 27 janvier.
Dans son appel, le ministère faisait valoir que l'ordre du magistrat avait porté atteinte à la sécurité des Américains en « empêchant la mise en œuvre du décret présidentiel » et qu'il avait « remis en cause le jugement du président en matière de sécurité nationale ». Suite au décret du chef d'État américain « Sur la protection de la nation contre l'entrée de terroristes étrangers aux États-Unis » signé le 27 janvier 2017, le juge fédéral de Seattle a pris la décision de suspendre temporairement ce décret au niveau national.
Afin de contrer la menace terroriste aux États-Unis, Donald Trump a signé vendredi 27 janvier un décret intitulé « Sur la protection de la nation contre l'entrée de terroristes étrangers aux États-Unis ». Le document interdit pendant trois mois l'entrée sur le sol américain de ressortissants de sept pays musulmans, à savoir l'Irak, l'Iran, la Libye, la Somalie, le Soudan, la Syrie et le Yémen. Le décret suspend par ailleurs l'accueil de réfugiés sur le territoire américain pendant 120 jours et bloque pour un délai indéterminé l'accueil de réfugiés en provenance de Syrie. Par la suite, le chef de Cabinet de la Maison Blanche, Reince Priebus, a annoncé que le décret n'empêcherait pas l'entrée dans le pays des détenteurs d'une carte verte (Green Card) de nationalité musulmane.

R. I.

LES OBSERVATEURS ALLEMANDS :

«Les tensions Chine-USA plus redoutables que celles entre Moscou et l'Otan»

POUR L'OBSERVATEUR de Die Zeit Theo Sommer, la probabilité d'un conflit militaire d'envergure sur le continent européen est aujourd'hui minime. « Je constate plutôt une menace de guerre dans la région de l'Asie-Pacifique, dont la Chine, en tant que puissance mondiale en essor, et les États-Unis, leader traditionnel, se disputent la domination », indique l'analyste.
Il rappelle que Pékin est en train de construire des îles artificielles en mer de Chine méridionale, utilise des récifs et des atolls à des fins militaires et revendique un espace maritime de plus d'un million de kilomètres carrés, ce qui suscite de vives protestations à Washington. L'arrivée au pouvoir de Donald Trump risque de compromettre encore plus les relations déjà tendues entre les États-Unis et la Chine, estime M. Sommer. Durant sa campagne électorale, le nouveau locataire de la Maison Blanche a promis d'imposer une taxe de 45 % sur les importations de produits chinois. Dans le même temps, M. Trump s'est montré prêt à réviser la politique de la « Chine unique », c'est-à-dire reconnaître l'indépendance de Taiwan.
Pourtant, c'est son intention de contrecarrer les revendications territoriales chinoises en mer de Chine méridionale qui semble la plus périlleuse, souligne l'expert allemand.
Le secrétaire d'État américain Rex Tillerson a déjà estimé, lors des auditions au Sénat, que la Chine contrôlait ou déclarait contrôler des territoires « qui ne lui appartiennent pas légitimement ». En réaction, le journal du chinois Global Times, qui suit la ligne éditoriale du Quotidien du Peuple, a statué que les deux pays devraient être prêts à une confrontation militaire si le nouveau président US et son équipe diplomatique ne changeaient pas de politique à l'égard de Pékin. « On ne sait pas si les paroles sinistres vont déboucher sur des actions sinistres. Pourtant, sans aucun doute, la paix en Asie est bien moins stable qu'elle ne l'est en Europe », conclut Teo Sommer.

R. I.

SELON LE KREMLIN

«L'Ukraine mise sur des provocations armées pour monopoliser l'attention du monde»

« **LA QUESTION** ukrainienne est de plus en plus éclipsée par d'autres problèmes dans l'agenda international, ce qui préoccupe visiblement Kiev, qui s'efforce de rester au centre de l'attention mondiale et surtout américaine.
Kiev ne peut entretenir l'intérêt du monde pour le problème ukrainien qu'en recourant à des provocations militaires et non par ses réformes ou ses avancées », a estimé dimanche la porte-parole de la diplomatie russe Maria Zakharova.
« Qu'arrivera-t-il à l'Ukraine qui figurait au centre de l'ordre du jour de la précédente administration (américaine) ? De l'argent lui a été alloué, il s'agissait de centaines de millions qui se retrouvaient dans les poches d'on ne sait qui. Avec quoi pourrait-on maintenir cet intérêt pour l'Ukraine : par des réformes, mais il faudrait alors les mener, par des réalisations, mais pour y parvenir, il faut les réaliser.
Seules des provocations militaires qui frappent dans le vif, qui frappent les gens, peuvent maintenir l'intérêt pour l'Ukraine », a déclaré la diplomate à la télévision russe.
Plutôt ce dimanche, le président américain Donald Trump



s'est entretenu par téléphone avec son homologue ukrainien Piotr Porochenko, évoquant entre autres la nécessité de restaurer la paix dans le sud-est de l'Ukraine.
Ces derniers jours, la situation sur la ligne de contact des parties en conflit dans le Donbass s'est sensiblement aggravée. Suite à des pilonnages, des civils ont été tués et d'autres blessés, alors que les immeubles d'habitation et l'infrastructure ont subi de lourds dommages.
Mardi soir, le Conseil de sécurité des Nations unies a publié une déclaration pour exprimer sa profonde préoccupation face à cette « escalade dangereuse de la situation » et appeler les parties à un cessez-le-feu immédiat.
Dans ce document, le Conseil condamne fermement l'usage des armes interdites par les accords de Minsk. À l'issue d'une réunion tenue le 1er février dans la capitale de Biélorussie, le Groupe de contact de Minsk a exigé l'instauration d'un cessez-le-feu et le retrait dans les entrepôts de tous les armements et de tout le matériel de guerre déployés le long de la ligne du contact.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE MOSTEFA BENBOULAÏD

Entre épopée et mémoire à Batna

Lancée ce samedi 04 février à Batna par le ministre des Moudjahidine Tayeb Zitouni, la commémoration du centenaire de la naissance de Mostefa Benboulaïd doit se poursuivre durant une quinzaine de jours avec un programme de manifestations culturelles et sportives.







Après le 60e anniversaire du décès en martyr de Mostefa Benboulaïd (tombé au champ d'honneur le 27 mars 1956), l'an dernier, marqué notamment par la parution d'un nouvel ouvrage en France : Mostefa Ben Boulaïd: le promoteur de la révolution algérienne de Jacques Simon, édité par Harmattan, voilà que diverses festivités animeront Batna la capitale des Aurès, mais aussi la localité Narra, là où se trouve la tombe de Mostefa Ben Boulaïd, et Arris, lieu de naissance (5 février 1917) d'un des chefs historiques de la guerre de libération nationale. La commémoration de son centenaire dont le programme est initié par les services de la wilaya de Batna, revêt un caractère national. Dans son allocution, dans le contexte du lancement de cet anniversaire en présence de nombre de ses homologues du gouvernement, du wali de Batna, de moudjahidine de la région, de présidents d'organisations nationales, de chefs d'entreprises et autres invités, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a affirmé que Benboulaid « n'est pas uniquement le lion des Aurès, mais celui de toute l'Algérie ».

Après la cérémonie de recueillement sur la tombe de ce dernier au cimetière des martyrs de Nara, une mosaïque sera inaugurée dans la maison même de Mostefa Benboulaïd, transformée en musée communal à Arris. D'un autre côté, le Théâtre régional de Batna a prévu pour ce samedi une opérette, celle de l'épopée historique du combattant. La salle Assihar ouvrira ses portes pour une exposition sur la guerre de libération nationale inhérente à la mémoire, montée avec la contribution de plusieurs musées nationaux. A l'université de la ville, un colloque international réunira des historiens et des chercheurs d'Italie, de Tunisie et d'Algérie (Tlemcen, Msila, Oran, Chlef, Tébessa) autour du combat, de la vie et de la mort de Mostefa Benboulaïd. Ce centenaire est également une opportunité pour recueillir de nouveaux témoignages, celui notamment de Mohamed Beziane qui, dans son entretien accordé à l'Agence presse service d'Algérie, raconte l'évasion de Benboulaïd de la prison d'El Koudia de Constantine, le 4 novembre 1955 après son arrestation en février de la même année, à la frontière tuniso-lybienne.

L'ÉVASION

Il est l'un des témoins de cette évasion et il précise avoir rencontré Benboulaïd dans la cellule des condamnés à mort dans cette prison. M. Beziane (âgé aujourd'hui de cent ans, presque) rappelle d'abord son arrestation, en décembre 1954, après avoir fait exploser le pont entre Laksar et T'kout et l'attaque du poste de gendarmerie de T'kout. Il rapporte que Benboulaïd leur a souvent dit que « notre combat doit se poursuivre même en prison ». Un jour, il a réuni les prisonniers autour de la question de l'évasion, il leur a demandés de donner tous leur avis en affirmant que « nous sommes ici tous responsables ». C'est Hadjoudj Bachir, originaire d'El Khroub qui, pour avoir séjourné souvent dans cette prison, a l'idée de creuser un tunnel jusqu'à la pièce voisine servant de magasin et donnant sur une cour qui menant vers le premier mur puis le second mur. La proposition est adoptée à l'unanimité. Benboulaïd a alors dit, selon Mohamed Beziane, que « l'histoire se rappellera de nous quel que soit le résultat ».

Ces propos « nous ont fortement motivés pour mener à terme cette évasion qui a abasourdi l'occupant. Notre seule arme est notre foi en Dieu et en la patrie », a affirmé Beziane les yeux noyés dans les larmes.

DISPARITION

De son côté, le moudjahid Belaggoune estime que la mort de Benboulaïd, le 27 mars 1956 sur le mont Lazrag, à la suite de la manipulation d'un colis piégé (poste), sera « un drame pour tous les moudjahidine et cadres de la partie occidentale des Aurès que je n'oublierai jamais ». Tout en pleurs, cet ancien combattant se souvient que quelques moments se sont écoulés ce jour-là, après la prière du maghreb, avant d'entendre une forte déflagration dans la maison où Benboulaïd préside une réunion. « Lorsque nous avons accouru vers le lieu, la maison est en ruines et Benboulaïd, Mahmoud Benakcha, Ali Baâzi, Abdelhamid Amrani, Ahmed Lekbaïli et Fodhil El Djilani sont tous morts. Nous avons enterré sur place les dépouilles des martyrs et le lendemain nous avons tenu une réunion des responsables présents, nous avons décidé d'évacuer les blessés vers la région de Béni Frah dans les environs d'Ain Touta. Nous nous sommes séparés après avoir fait le serment de tenir au secret la mort de Benboulaïd pour éviter l'échec de la révolution », a confié Belaggoune en répétant « je n'ai jamais connu d'égal à Benboulaïd ».

Quant au survivant de cette explosion, Amar Benchaïba, alias Ali, il assure que lors de la réunion de Dechrat Ouled Moussa, Benboulaïd a donné des ordres fermes pour que nul ne quitte la maison sans son autorisation expresse. Adjel Adjoul, Chihani Bachir, Abbas Laghrour, Mostefa Bousseta ont, entre autres, pris part à cette réunion marquée par la désignation par Benboulaïd des chefs de groupes. Ainsi, Ahmed Nouaoura sera nommé à Arris, Grine Belgacem à Batna et Merouana, Hocine Berahaïl à Biskra, Abbas Laghrour à Khenchela et Tahar Nouichi à Ain Laksar.

Mohamed Biouch (90 ans) affirme, lui, qu'avant de se diriger vers la cible qui leur est fixée, Benboulaïd leur a fait prêter le serment suivant : « par le serment de Dieu, nous ne reculerons et nous ne retournerons en arrière que jusqu'à la libération de l'Algérie ou jusqu'à ce que nous mourrons », précisant que « par la suite, nous avons su que chaque groupe a répété ce serment derrière Benboulaïd ».

R. C

SORTIR

ALBUM
La chanteuse Lamia Ait Amara en concert de musique andalouse pour la promotion de son nouvel album Cham's (Edition Ostowana). Accompagnée par l'Ensemble Khalil Baba Ahmed. Le jeudi 09 février. 19h.Ibn Zeydoun, Alger. Accès : 500 DA.

JAZZ
Le Quartet Frank Woeste en concert de jazz. Jeudi 09 février. 19h30. Institut français d'Alger. Frank Woeste au piano, Stéphane Galland à la batterie, Romain Pilon à la guitare, Julien Carton au moog bass.

PORTRAIT
Exposition photographique Makeda Mixed couples d'Aurore Vinot jusqu'au jeudi 09 février. Dar Abdelatif, Alger. Chroniques en noir et blanc sur la mixité des couples en Algérie et ailleurs. Consulter : photomakeda.com

MANDELA
Spectacle musical Madiba en hommage à Nelson Mandela. Le samedi 11 février. 19h. Opéra Boualem-Bessaïh d'Alger. Accès : 1000 DA. Célébration de la 27e année de libération de Nelson Mandela, avocat, prisonnier durant 27 ans, président d'Afrique du Sud. L'histoire d'amour, au départ impossible de deux êtres qui dans la lumière de Mandela vont combattre pour leurs idéaux. Avec 22 artistes : chanteurs, acteurs, danseurs. Danses africaines, chœurs traditionnels Zoulou alternés avec des chansons d'amour éternelles et des titres rythmés et rassembleurs.

OPERA
Concert L'Opéra italien s'invite à la radio. Samedi 11 février. 19h. Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne, Alger. Avec la soprano Elisabetta Farris, la mezzosoprano Laura Speranza, le ténor Miro Solman, le bassiste Sandro Chiaretti, le Maestro Massimiliano Sinceri au piano. Appeler pour les invitations : 021 923 873/ 021 925 191.

FERAOUN
Conférence Mouloud Feraoun : un écrivain engagé par José Lenzini, journaliste (Var Matin, Le Monde, La Tribune, BFM) et professeur à l'Ecole de journalisme et de communication de Marseille. Mardi 21 février. 18h. Institut français d'Alger.

MANGA
Exposition Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 œuvres de bande dessinée de 21 auteurs. Ateliers de création: écriture du scénario, dessin des personnages, story-board, encrage, ombrage, tramage, insertion des bulles, lettrage et colorisation. Rencontres, vente dédicace… Consulter: mama-dz.com

CHANGEMENT
Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées et développées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage urbain et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau ...
Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud…

ABDELMALEK BOUDIAF, L'A AFFIRMÉ

Amélioration notable de la prise en charge des cancéreux en Algérie

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé que «l'Algérie, qui célèbre la journée mondiale de lutte contre le cancer, enregistre "une amélioration notable" de la prise en charge des cancéreux.



Le ministre a rappelé que l'Algérie a lancé le Plan national anti-cancer 2015/2019 en application des orientations du président de la république Abdelaziz Bouteflika, suite à l'état des lieux établi en 2013 sur le cancer dans le pays, ayant relevé nombre d'insuffisances, dont le manque de médicaments et de structures oncologiques et la pression sur les services de radiothérapie donnant lieu à des rendez-vous allant jusqu'à 18 mois.
Mis en œuvre par le ministère en mai 2015, ce plan, a ajouté M. Boudiaf, a permis de mettre fin au manque de médicaments pour les malades cancéreux, de généraliser aujourd'hui les services d'oncologie à toutes les wilayas en développant l'offre en soins de proximité et d'engager un programme multisectoriel de prévention.
En matière de radiothérapie, les efforts de l'Etat ont ainsi permis de porter le nombre des accélérateurs du secteur public de 7 en 2013 à 22 en janvier 2017, en plus de la relance des projets de centres anti-cancer (CAC) ayant donné lieu à l'ouverture de ceux d'Annaba, Batna et Sétif en attendant ceux de Tlemcen et Sidi Bel Abbès, prévus pour le premier trimestre de cette année, a ajouté le ministre. Annonçant des opérations d'extension et de modernisation des anciennes structures anti-cancer de Blida, Alger, Constantine puis d'Oran, le ministre a assuré qu'une commission nationale de suivi et d'évaluation du Plan national anti-cancer 2015/2019, en association des autres secteurs et du mouvement associatif, a été installée faisant état du lancement, autre autres, du programme de formation en oncologie de tous les médecins généralistes à l'échelle nationale d'ici 2019.
Il a également relevé que l'Algérie est le seul pays arabe et africain qui dispose d'un réseau national des registres de cancer avec 36 registres couvrant 82 % de la population du pays affirmant, en outre, que la création prochaine de l'institut de cancer, premier du genre dans le pays et en Afrique, aura pour mission de tracer des approches prospectives et des programmes de prévention, de sensibilisation, de diagnostic précoce ainsi que de prise en charge, de financement, de maîtrise des dépenses et de formation et de recherche.
Le ministre de la Santé a inauguré au cours de sa visite le service de chirurgie oncologique et a visité Dar Essabr, structure réservée à l'accueil des patients et leurs proches, et s'est rendu ensuite vers la commune d'Ain Azel où il a assisté au lancement de l'opération d'utilisation du dossier médical numérique.

Trouver des mécanismes pour concrétiser le principe de complémentarité entre le secteur public et privé

LE MINISTRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a insisté samedi à Sétif sur la nécessité de trouver des «mécanismes pour concrétiser le principe de complémentarité entre les secteurs public et privé» dans le domaine de la prise en charge des malades.
S'exprimant en marge de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, M. Boudiaf a indiqué que durant l'année 2016 son secteur a enregistré 268 cas seulement de malades ayant reçu des soins à l'étranger, contre 13.000 au cours des années précédentes.
Le ministre a affirmé, à cet effet, qu'»il faut trouver une solution en coordination avec le secteur privé pour que les malades n'aient plus à partir à l'étranger pour obtenir des soins et leur éviter ainsi tous les désagréments qui s'ensuivent», insistant sur la nécessité de faire appel aux professeurs de médecine exerçant dans le secteur privé et tirer profit de leur expérience dans de nombreux domaines, notamment celui de la formation.
M. Boudiaf a, en ce sens, évoqué la nécessité de trouver les mécanismes qui permettent aux citoyens de bénéficier de soins dans les deux secteurs privé et public, considérant l'un comme étant complémentaire de l'autre.
Concernant la gratuité des soins, le ministre a indiqué que c'est un droit constitutionnel et que le citoyen qui fait le choix de se tourner vers le secteur privé n'aura, à l'avenir, qu'à payer la différence du montant des soins entre les deux secteurs. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a, au cours de sa visite d'inspection dans la wilaya de Sétif, inauguré un service de chirurgie oncologique au centre anti-cancer de Sétif, équipé d'appareils médicaux de pointe, faisant savoir que ce service constituera une «référence» pour cinq wilayas voisines, à l'instar des services déjà existants à Constantine, Batna et Annaba.
Il a également rappelé la décision du ministère de la Santé portant création de services de chirurgie oncologique de référence dans ces wilayas, expliquant que près de 69 % de la population algérienne habitent dans l'est du pays.
Ces services, a souligné M. Boudiaf, permettront non seulement aux malades de mettre fin aux contrariétés engendrées par les longs déplacements, mais également de suivre minutieusement chaque cas médical, exhortant les autorités de la wilaya à veiller à l'ouverture de la partie restante de ce service destiné à la médecine nucléaire et ce, dans «les plus brefs délais», ce qui permettra au CAC de Sétif «d'offrir des prestations selon les normes internationales».

Une assiette pour la réalisation d'un centre de cancérologie pédiatrique à Blida

L'ASSOCIATION «EL BADR» d'aide aux malades atteints du cancer vient de bénéficier d'une assiette foncière à Blida pour la réalisation d'un centre de cancérologie pédiatrique, a-t-on appris de son président.
Le wali de Blida Abdelkader Bouazghi a donné «son feu vert» pour l'octroi d'une assiette de 3000 m2 au centre ville de Blida en vue de la réalisation d'un centre de lutte contre le cancer pédiatrique, a indiqué à l'APS Dr. Mustapha Moussaoui, signalant que cette structure, s'ajoutera au foyer «Dar El Ihssane» de Blida, destiné depuis deux ans déjà à la prise en charge (gratuite) des malades du cancer (hébergement, restauration, transport), avec une capacité d'accueil de 50 malades/jour. Selon le Dr. Moussaoui, ce futur centre de cancérologie pédiatrique englobera 4 blocs, dont un hôpital de 60 lits pour le traitement d'enfants atteints de différents types de cancers, et qui sera géré par le ministère de la Santé, un bloc pour l'hébergement d'enfants malades et de leurs familles et un bloc pour l'éducation, l'enseignement et les loisirs. L'idée de ce projet, qu'il a qualifié de «rêve», avait été soumise au ministre de la Santé, de la Population et de la Reforme hospitalière, «qui l'avait fortement salué», a-t-il dit, estimant que l'octroi du terrain est «un début de concrétisation pour ce rêve». Après avoir révélé que son association a reçu de nombreuses promesses d'aides matérielles pour la réalisation de ce centre, Dr. Moussaoui a souligné l'impératif de la contribution de toutes les catégories de la société dans la concrétisation de cet important acquis pour la wilaya, en prévoyant l'organisation d'un Téléthon pour la collecte des fonds nécessaires pour ce faire.

Rendez-vous scientifiques

-Une JFMC sur les maladies systémiques, l'arthrose et l'ostéoporose le 23 Février au Centre familial de Ben.Aknoun
Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale(LAAR) organisera le Jeudi 23 Février 2017 au Centre familial de Ben.Aknoun-Alger une journée de formation médicale continue pour les médecins généralistes, spécialistes du secteur public et privé sur les actualités des affections rhumatologiques prévalentes : Maladies systémiques, Arthrose et Ostéoporose. L'après midi (portes ouvertes) sera dédié aux patients atteints de rhumatismes et les parents.
Les médecins intéressés doivent se rapprocher auprès du secrétariat de la LAAR afin de prendre les dispositions nécessaires à leur accueil.
L'inscription est obligatoire et gratuite pour tous par fax au 021 38 41 21 ou par e-mail : fadhila.cherdouh@hotmail.fr. Pr A.Ladjouze-Rezig, Présidente de la LAAR
-ouverture des travaux du 1er congrès international de chirurgie thoracique le 24 février à Oran
Le 1er congrès international de la Société algérienne de chirurgie thoracique aura lieu les 24 et 25 février prochains à Oran, a-t-on appris jeudi de ses organisateurs.
Initiée par la Société algérienne de chirurgie thoracique, et ayant pour thème principal le cancer bronchique et réunira des experts nationaux et étrangers qui aborderont les dernières recherches et thérapies en la matière ainsi que les meilleurs moyens de prévention.
-17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger
-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique «SACU», la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie «SALUDPP» et l'Association des Urologues de Constantine «ASUR» - 27 au 29 avril 2017 à Constantine
-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna
-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

NUCLÉAIRE EN FRANCE

Comment les lobbies ont paralysé la loi de transition énergétique

Par Olivier Petitjean



Le laborieux processus d'élaboration et d'adoption de la loi n'a probablement pas aidé à faire face à ces obstacles. Le projet voit défiler pas moins de quatre ministres de l'Environnement (Nicole Bricq, Delphine Batho, Philippe Martin puis Ségolène Royal). Début juillet 2013, Delphine Batho est débarquée de son ministère quelques jours avant la conclusion du débat national. Elle avait contesté les arbitrages budgétaires, défavorables, selon elle, à l'écologie. Au même moment, Pierre Gattaz, qui vient d'être élu à la tête du Medef, demande de transformer les « recommandations » issues du débat en simple « synthèse ». Le projet de loi se perd ensuite de longs mois dans les couloirs des ministères.

Lorsqu'il réapparaît, les associations environnementalistes le trouveront presque méconnaissable. À l'Assemblée, le travail en commission sur le projet de loi commence en septembre 2014, un an après la fin du débat national. La législation sera finalement adoptée en juillet 2015. Près de 4500 amendements vont être déposés, l'un des records du quinquennat ! Les discussions parlementaires se concentrent quasi-exclusivement sur l'article premier de la loi, qui définit les grands objectifs et la part entre nucléaire et énergies renouvelables. Tant pis pour les 214 autres articles de la loi… Les mêmes arguments sont repris en boucle par l'opposition et quelques députés de la majorité acquis à la cause de l'atome : la défense de la filière nucléaire française et son potentiel d'exportation, la sécurité énergétique de la nation, le prix de l'électricité, le besoin de partir de l'outil existant, la concession électoraliste faite aux écologistes…

POLÉMIQUE SUR LE COÛT DE LA FERMETURE DE FESSENHEIM

Le mythe très répandu en France – mais largement faux – selon lequel la sortie du nucléaire en Allemagne aurait favorisé le charbon est invoqué à de nombreuses reprises à l'Assemblée. « Regardez l'Allemagne : à cause de sa sortie du nucléaire, elle augmente ses émissions de carbone » , prétend ainsi le député Julien Aubert (LR). Ce qui est faux : les émissions de CO2 allemandes ont alors baissé de 4 % entre 2013 et 2014. « L'énergie nucléaire assure notre indépendance énergétique, au moment où certains pays voient leur indépendance nationale menacée – c'est en particulier le cas de l'Allemagne, que les importations de gaz russe placent en situation de dépendance », critique le socialiste Christian Bataille, alors que l'uranium, indispensable pour le fonctionnement des centrales françaises, est lui aussi importé. L'approvisionnement de la France dépend en partie d'un régime très autoritaire comme le Kazakhstan ou d'une zone en proie à la menace terroriste, comme le Niger. Les arguments habituels du lobby nucléaire sont déroulés.

Un autre sujet est au centre des discussions : le coût de la fermeture de Fessenheim. Hervé Mariton (LR) et Marc Goua (PS) présentent opportunément un rapport parlementaire chiffrant ce coût à 5 ou 6 milliards d'euros. Comment ont-ils calculé ce montant, qui représente plus de la moitié du budget consacré à la construction du nouveau réacteur EPR à Flamanville ? Ayant principalement interrogé des experts d'EDF, d'Areva ou du CEA, les deux députés partent du présupposé qu'EDF pourrait continuer d'exploiter Fessenheim pour 20 années supplémentaires, ce qui l'amènerait à 60 ans d'activité alors que les centrales françaises ont été conçues pour durer 40 ans. Ils intègrent dans le coût de la fermeture le manque à gagner de sa fermeture que l'État, selon eux, devrait compenser. Parallèlement à cet « alarmant » rapport sur le coût de la fermeture de Fessenheim, un autre rapport est lui, tout aussi opportunément, enfoui sous le tapis : celui de l'Ademe montrant qu'il était possible, contrairement aux arguments des pro-nucléaires, d'atteindre une électricité 100% renouvelable en France à l'horizon 2050 .

UNE LOI ADOPTÉE MAIS PAS APPLIQUÉE ?

La bataille des amendements ne s'arrêtera pas là : le gouvernement et plusieurs députés ont ensuite tenté d'introduire discrètement des amendements en contradiction avec le projet de loi : pour favoriser le chauffage électrique, ce qui mobilise une partie de la capacité nucléaire et empêcherait sa réduction (lire notre enquête sur le sujet), ou sur l'enfouissement des déchets nucléaires. Coïncidence troublante : le rapporteur spécial de la loi, François Brottes (PS), qui a également déposé l'amendement en faveur du chauffage électrique, est nommé président du directoire de RTE, la filiale d'EDF en charge des réseaux de transmission électrique, à l'automne 2015.

À l'issue de cette bataille parlementaire, le texte de loi adoptée aurait sans doute pu être pire. Le « transitiomètre » mis en place par les ONG pour mesurer l'adéquation du texte par rapport aux engagements internationaux de la France passe ainsi de 20% à 34% après son passage devant le Parlement. Ce qui signifie que la loi permettra d'avancer un peu vers les engagements français mais ne permettra pas vraiment de les atteindre. Les opposants à la transition n'ont pourtant pas dit leur dernier mot. Car une fois votée, la loi doit encore être appliquée… Ce qui est loin d'être le cas à la découverte de la « programmation pluriannuelle de l'énergie », qui fixe la politique énergétique de la France.

Plusieurs fois repoussé et finalement publié le 27 octobre 2016, ce document indique une fourchette assez large de réduction de la capacité nucléaire d'ici 2023. Au minimum, deux réacteurs – a prioriceux de Fessenheim – pourraient fermer. Au maximum, le document envisage l'arrêt définitif d'une dizaine de réacteurs. Problème de calcul : pour réaliser l'objectif fixé par la loi – descendre la part du nucléaire à 50% du mix énergétique –, une vingtaine de réacteurs sur les 58 en activités devront fermer. Faut-il y voir encore la main du lobby nucléaire ? Greenpeace et le réseau Sortir du nucléaire ont en tout cas saisi le Conseil d'État, estimant que cette programmation pluriannuelle était en violation de la loi sur la transition énergétique.

IMPUISSANCE VOLONTAIRE

« Dès 2012, la fermeture de Fessenheim a commencé à être préparée. Un délégué interministériel est nommé. Mais rien ne s'est passé », déplore Anne Bringault. Depuis la loi de 2006 sur la transparence et la sûreté nucléaire, le gouvernement n'a plus le pouvoir de fermer directement une centrale. Seules EDF, en tant que propriétaire, et l'Autorité de sûreté nucléaire, pour des raisons de sécurité, peuvent décider de l'arrêt de réacteurs. Et EDF a tout fait pour s'opposer à cette fermeture, en négociant pied à pied son indemnisation.

Comment expliquer cette faculté de résistance à un État actionnaire qui possède 84% de l'entreprise publique ? « Nous ne sommes pas en Corée du Nord », se justifie un haut fonctionnaire . « Produire de l'énergie est la mission et l'objet social d'EDF. En tant qu'actionnaire, [le] devoir [de l'État] est de la faire tourner. » Sinon, ce serait de l'abus de bien social. Le statut de société anonyme d'EDF est ainsi utilisé comme protection contre toute intervention du politique. Lors de la récente décision du conseil d'administration d'EDF sur la fermeture de Fessenheim, les représentants de l'État n'ont pas pu voter… pour éviter un « conflit d'intérêts » ! « On a créé une espèce de monstre hybride, à la fois entreprise nationale et firme privée, dénonce Yves Marignac. EDF joue sans cesse sur les deux tableaux. »

CINQ ANNÉES POUR RIEN ?

Le blocage sur le nucléaire ne constitue pas la seule illustration des ratés gouvernementaux en matière de transition énergétique. La taxe carbone en fournit un autre exemple. Annoncé par François Hollande en avril 2016 et censé alors concerner toutes les sources d'énergies fossiles, le projet de taxe est restreint trois mois plus tard aux seules centrales au charbon – au nombre de quatre en France – sous la pression des opérateurs gaziers comme Engie. Elle est finalement totalement abandonnée à l'automne suite aux manifestations organisées par la CGT et à la grogne des élus locaux concernés. Le gouvernement semble découvrir in extremis qu'il y aurait un impact sur l'emploi. « Je ne comprends pas qu'un gouvernement puisse annoncer comme ça, sèchement, la fermeture des centrales charbon sans mesure d'accompagnement et sans proposer des solutions aux salariés », remarque Anne Bringault. À croire que la maladresse était volontaire…

L'éventuelle fermeture de réacteurs nucléaires sans perspectives claires pour les salariés qui y travaillent provoquera probablement la même réaction, à l'exemple de la grande hostilité du millier de salariés de la centrale alsacienne face au projet de fermeture et à l'incertitude qu'il fait planer sur le bassin d'emplois. À en croire plusieurs sources, c'est l'un des arguments avancés par les ministères pour justifier leur inaction. « Ils veulent bien risquer l'épreuve de force avec la CGT pour déréguler le droit du travail, mais pas pour enclencher la transition énergétique », s'exaspère un représentant d'ONG. Pourtant, entre salariés du nucléaire et direction d'EDF, il existe des dissensions. Le comité central d'entreprise d'EDF, à majorité CGT, juge extrêmement risqué le projet Hinkley Point en Grande-Bretagne – la construction de deux EPR dans laquelle EDF investirait 16 milliards d'euros ! La défense du nucléaire à tout prix par les salariés du secteur ne semble donc pas inébranlable. Encore faudrait-il ouvrir d'autres perspectives économiques et sociales, en esquissant un futur service public national de la transition énergétique. Que penser au final de cette transition énergétique déclinée en loi ? François Hollande et ses ministres ont maintenu, malgré les pressions, les objectifs officiels de réduction de la part du nucléaire et de baisse de la consommation d'énergie. Imaginaient-ils que ces objectifs puissent véritablement être atteints sans transformer en profondeur l'ordre énergétique établi et les rapports de pouvoir en son sein ? C'est bien ce qu'il semble. En cela, la loi sur la transition énergétique rappelle d'autres réformes manquées du quinquennat Hollande, comme la loi bancaire ou celles portant sur l'agriculture. Les échéances électorales qui approchent risquent de remettre en cause les quelques avancées. Si cela se confirme, l'action obstructionniste du lobby nucléaire aura finalement payé.

Source : mondialisation.ca

GRAND PRIX RÉGIONAL CYCLISTE DE BOUFATIS :

Victoire de Benbachir (Mostaganem)

LE COUREUR Benbachir Ilyes du Vélo club de Mostaganem a remporté, samedi, le grand prix régional cycliste de la commune de Boufatis à Oran, disputé sur un circuit de 80 kilomètres. Benbachir est monté sur la plus haute marche du podium, en s'imposant au sprint devant ses coéquipiers Bouhada Youcef et Ferhaoui Walid. Chez les juniors, qui ont effectué la distance de 64 km, la première
place est revenue à Nehari Amine du club d'El Malah (Ain Témouchent) suivi de Belbia Mohamed Amine de Oued Tlélat (Oran) et Benyaklef Mohamed Amine du club Tahadi Sidi Chahmi (Oran).Chez les cadets, sur une distance de 48 km, la course a été remportée par Benachour Ismail du Vélo club Oued Tlélat devant Boukari Youcef et Gouri Riyad du même club. En minimes, parcourant une distance de 32 km en deux tours, ce fut le jeune coureur Bendjaber Mohamed Ismail du Nasr Oued Tlélat qui s'est illustré sur le fil devant Boukari Abdellah du même club et Zidane Zakaria d'El Malah.

HANDBALL - EXCELLENCE DAMES/AFFAIRE GSP-HBCEB :

L'appel du GSP devant le Bureau fédéral

LE DOSSIER d'appel du GS Pétroliers, qui a perdu son match par pénalité contre le HBC El-Biar dans le cadre du championnat Excellence de handball (dames), a été transmis au Bureau exécutif de la Fédération algérienne (FAHB) pour étude, a annoncé le jury d'appel. La Commission fédérale de règlement, de qualification et de discipline (CFRQD) de la FAHB avait décidé de donner match gagné au HBC El-Biar contre le GS Pétroliers sur le score de 10 à 0, suite aux réserves formulées par le premier lors de la rencontre de la 9e journée de l'Excellence dames jouée le 7 janvier. Les réserves du HBCEB, battu sur le terrain (20-17), concernaient la présence de trois joueuses étrangères au sein de l'effectif du GSP, alors que le règlement en autorise deux seulement. Ces réserves n'avaient pas été contresignées par le secrétaire des Pétroliers, Rabah Graïche, qui a écopé d'une suspension de six mois, tandis que son club s'est vu aussi infliger une amende de 20.000 DA.

STADE DE BARAKI: OULD ALI INTRANSIGEANT SUR LES DÉLAIS DE RÉALISATION

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a appelé samedi la société chinoise chargée de la réalisation du stade de Baraki (Alger) à accélérer la cadence des travaux pour la réception de cette enceinte dans les délais escomptés.»Ce projet structurant pour lequel l'Etat, représenté par la Direction des équipements publics (DEP) de la wilaya d'Alger, a consacré d'importants moyens financiers et techniques, sera la vitrine d'Alger.», a indiqué le ministre lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger. Selon le directeur des équipements publics (DEP), Berkoune Mohamed, les travaux de réalisation de cette infrastructure, lancés en 2009, ont atteint un taux de 55 % avec l'achèvement des gros œuvres, en attendant la finalisation de la charpente métallique et la couverture du stade le mois de juin prochain

El Hadi Ould Ali inaugure et inspecte plusieurs structures sportives à Alger

Le ministre de la Jeunesse et des sports, El Hadi Ould Ali, a procédé samedi à l'inauguration de plusieurs infrastructures sportives dans la wilaya d'Alger dont le stade d'athlétisme de Bordj el Kiffan et la salle OMS d'Ouled Chebel.

Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre qui était accompagné du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a indiqué que son secteur a bénéficié de plusieurs infrastructures sportives importantes qui viendront renforcer les structures déjà existantes dans la capitale. A Bordj el Kiffan, le ministre de la Jeunesse et des Sports a inauguré le stade d'athlétisme d'une capacité d'accueil de 1700 places, une enceinte dotée d'une piste de dix couloirs, d'un terrain en gazon naturel, d'une salle de contrôle antidopage et de huit vestiaires avec un total de 160 douches. Les travaux de réalisation du stade d'athlétisme de Bordj el Kiffan, confiés à une entreprise publique, ont coûté au trésors public la somme de 333 millions de DA.»C'est la deuxième structure spécialisée en athlétisme après celle du Complexe Mohamed-Boudiaf. Elle permettra aux 70 clubs que compte Alger de s'entraîner dans les meilleures conditions possibles.», a indiqué Ould Ali. Le ministre a procédé, lors de sa visite, à l'inauguration de la salle OMS d'Ouled Chebel, implantée dans la cité Chaïbia sur une superficie de 3000 m².Une enveloppe financière de 210 millions DA a été allouée à cette opération qui concerne dans son ensemble l'étude, la réalisation et l'équipement de cette structure destinée à abriter quatre disciplines (basket-ball, handball, volley-ball et arts-martiaux).Cette salle omnisports comporte, entre autres, une tribune destinée aux officiels, aux invités d'honneur et à la presse, six vestiaires et d'autres installations. Le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger a été renforcé également par un terrain de proximité à Kaâ Sour dans la commune de la Casbah, d'un montant global de 40 millions DA. A Sidi-M'hamed, le ministre a inspecté les travaux de réalisation d'une piscine semi-olympique pour un coût de 430 millions DA. Il également posé la première pierre pour la réalisation de la piscine semi-olympique d'Eucalyptus dont le montant avoisine les 427 millions DA. Dans le secteur de la Jeunesse, Ould Ali a inauguré la maison de jeune de Bentalha d'un montant de 70 millions de DA, avant de visiter celle de Bab Ezzouar qui a connu un total réaménagement.



CROSS COUNTRY – CHALLENGE DE TLEMCEN :

Victoire de Meftah Fethi et Benderbal Malika

LES ATHLÈTES Meftah Fethi de Affak Ouled Mimoun (Tlemcen) et Benderbal Malika du club de la protection civile d'Alger ont remporté le cross national «Chelda Boulenouar», dans sa 31ème édition organisée samedi dans la commune de Chetouane (Tlemcen).Meftah Fethi, médaillé de bronze au championnat du monde militaire en 2009 en Suisse, remporte pour la deuxième fois consécutive ce cross.Dans les petites catégories, se sont illustrés les éléments des clubs des wilayas de Chlef et Tlemcen. La première place est revenue chez les minimes à Berkane Aymen (Chlef), chez les cadettes à Khaoula Meziane (Chlef) et chez les cadets à Haouchi Abdelkader de Ain Youcef (Tlemcen).Ce cross national a vu la participation de 1.130 athlètes dont 400 filles représentant plus de 80 clubs de 20 wilayas et des équipes nationales, selon le directeur de la jeunesse et des jeunes de la wilaya de Tlemcen, Abed Bouraoui qui a rappelé que ce cross est le 11ème et dernier au calendrier de la Fédération algérienne d'athlétisme, qualificatif au championnat d'Algérie de cross prévu cette année à Sidi Bel-Abbès le 11 février courant. Le vice-président du Comité olympique algérien (COA), Amar Brahmia, qui a assisté à ce cross national, a estimé le niveau «acceptable» qualifiant le parcours de bon. Il a également souligné qu'un grand nombre de participants de toutes les catégories augurent d'un avenir prometteur pour cette discipline. Cette manifestation sportive, à laquelle ont assisté des autorités locales, a été marquée par des spectacles de folklore et de danses populaires qui ont animé ce rendez-vous clôturé par une cérémonie de remise de médailles et de coupes aux vainqueurs.

CHAN 2018 - ELIMINATOIRES :

La sélection algérienne affrontera la Libye

LA SÉLECTION nationale de football A', composée de joueurs locaux, sera opposée à son homologue libyenne lors des éliminatoires du championnat d'Afrique des nations, CHAN-2018, dont la phase finale aura lieu au Kenya, selon le tirage au sort effectué à Libreville (Gabon).L'équipe algérienne, pour laquelle un appel à candidature a été lancé pour le recrutement d'un nouveau sélectionneur, jouera le match aller à domicile entre le 11 et le 13 août 2017, alors que la seconde manche aura lieu entre le 18 et le 20 août 2017.L'autre match de la zone nord opposera l'Egypte, dont c'est le premier engagement dans la compétition, au Maroc. Les vainqueurs de ces doubles confrontations se qualifieront directement pour le CHAN-2018 prévu du 11 janvier au 2 février 2018 au Kenya en présence de 16 nations réparties en quatre groupes de quatre équipes. L'Algérie avait été suspendue de la dernière édition, tenue en 2016 au Rwanda, pour avoir déclaré forfait aux éliminatoires alors qu'elle devait affronter la Libye.Le Cap-Vert, la Centrafrique, l'Erythrée, le Tchad et la Tunisie ont préféré faire l'impasse sur la prochaine édition. La sélection tunisienne, victorieuse de la 2e édition en 2011 au Soudan, a renoncé cette année en raison d'»un calendrier assez chargé».

RACHID KHELOUATI, L'ANCIEN PRÉSIDENT DE LA LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL N'EST PLUS

L'ancien président de la première Ligue nationale de football (LNF) et de l'USM Alger, Rachid Khelouati, est décédé samedi à l'âge de 80 ans des suites d'une longue maladie, ont annoncé le club algérois et la Ligue de football professionnel (LFP).Khelouati, qui avait été admis il y a trois jours au Centre hospitalo-universitaire de Beni Messous (Alger) suite à un malaise cardiaque, est l'un des présidents historiques de l'USMA. Il avait présidé le club des «Rouge et Noir» à deux reprises lors des saisons 1976-1977 et 1992-1993.Son amour pour ce sport l'a conduit en 1995 à présider le premier bureau de la Ligue nationale de football qui a activé pendant deux années avant d'être dissous avec la Fédération algérienne de football (FAF) par le ministère de la Jeunesse et des Sports suite à l'élimination de l'équipe nationale de la course à la Coupe du monde 1998. Khelouati est revenu à la tête de cette structure en 1998, au temps de feu Mohamed Diabi, alors président de la FAF mais il a démissionné au bout de quelques mois suite à une ingérence extérieure dans son travail. Il a été inhumé hier au cimetière de Staouéli (Alger).

EL HADI OULD ALI (MJS):

«Le président de la FAF doit rendre des comptes aux pouvoirs publics»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a appelé samedi à Alger le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, à rendre des comptes aux pouvoirs publics, suite à l'élimination «précoce et humiliante» de la sélection algérienne de football de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2017) au Gabon.»

Le peuple algérien s'attendait à de meilleurs résultats au vu des moyens qui ont été mis par les pouvoirs publics à la disposition de l'équipe nationale pour une meilleure préparation à la CAN-2017.», a déclaré M. Ould Ali à la presse, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger. La sélection algérienne de football a été éliminée dès le premier tour de la CAN-2017 au Gabon en terminant troisième du groupe B avec deux points récoltés en trois matchs disputés. «En tant que ministre, je dois présenter le bilan de la participation algérienne au Premier ministre et au président de la République. C'est inadmissible de dire que l'Etat n'a pas mis les moyens nécessaires lors des trois dernières années pour une meilleure prise en charge de la sélection algérienne et du football algérien.», a-t-il dit.Il a ajouté que l'Etat a décidé d'allouer une rallonge supplémentaire de l'ordre de 2,5 milliards de DA pour aider les clubs amateurs et pour acheter des bureaux à l'ensemble des ligues ainsi que le financement de la formation pour les arbitres. Renouvellement des instances sportives: «Le président qui a échoué doit partir» .Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a indiqué samedi à Alger que «celui qui a échoué dans la gestion de sa fédération durant le mandat olympique 2013-2016 doit partir». «Nous sommes en train d'évaluer les fédérations sur les plans financier et administratif, et ce, avant l'organisation des assemblées générales électives. Celui qui a échoué dans sa mission durant le mandat olympique 2013-2016 doit céder sa place.

Un contrat d'objectif a été signé par les fédérations et sur cette base qu'on va évaluer le rendement de chaque instance.», a déclaré M. Ould Ali samedi à la presse, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger. Renouvelant son engagement à garantir l'application stricte et en toute transparence des dispositions légales et réglementaires en vigueur, le ministre a souligné qu'»aucune AGE ne se tiendra sans statuer d'une manière définitive, claire et juste aux recours introduits». «Nous avons privilégié la sérénité, la stabilité et la concertation au niveau du ministère et avec l'ensemble des wilayas. Les cadres du ministère n'ont pas à s'immiscer dans le processus électoral des fédérations.», a ajouté Ould Ali.



Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a publié une note méthodologique relative au processus de renouvellement des instances sportives nationales, invitant les Fédérations à organiser leurs AGO de l'exercice écoulé (2015-2016) et leurs AGE du 15 janvier au 28 février. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi OuldAli, a indiqué en outre que «celui qui a échoué dans la gestion de sa fédération durant le mandat olympique 2013-2016 doit partir».»Nous sommes en train d'évaluer les fédérations sur les plans financier et administratif, et ce, avant l'organisation des assemblées générales électives. Celui qui a échoué dans sa mission durant le mandat olympique 2013-2016 doit céder sa place. Un contrat d'objectif a été signé par les fédérations et sur cette base qu'on va évaluer le rendement de chaque instance.», a déclaré M.Ould Ali samedi à la presse, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger. Renouvelant son engagement à garantir l'application stricte et en toute transparence des dispositions légales et réglementaires en vigueur, le ministre a souligné qu'»aucune AGE ne se tiendra sans statuer d'une manière définitive, claire et juste aux recours introduits».»Nous avons privilégié la sérénité, la stabilité et la concertation au niveau du ministère et avec l'ensemble des wilayas. Les cadres du ministère n'ont pas à s'immiscer dans le processus électoral des fédérations.», a ajouté Ould Ali. Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a publié une note méthodologique relative au processus de renouvellement des instances sportives nationales, invitant les Fédérations à organiser leurs AGO de l'exercice écoulé (2015-2016)et leurs AGE du 15 janvier au 28 février.

MATCHS DÉCALÉS DE LA 18E JOURNÉE DE LIGUE 1 MOBILIS :

Le MC Oran et le MO Béjaïa évitent la casse

LA TROISIÈME et dernière partie de la 18e journée de la Ligue 1 Mobilis, disputée ce samedi, n'a pas connu de vainqueur. Les deux dernières rencontres au programme, MC Oran – RC Relizane et MO Béjaïa – CS Constantine, se sont soldées sur des matchs nuls. Le moins que l'on puisse dire est que les équipes hôtes, en l'occurrence, le MC Oran et le MO Béjaïa, reviennent de loin pour cette clôture de la 18e journée. Au stade Ahmed Zabana d'Oran, le derby de l'Ouest, MC Oran – RC Relizane, a tenu toutes ses promesses. Dans une partie où chaque formation a eu sa mi-temps, les visiteurs ont été les premiers à se mettre en évidence en menant à la marque avant la pause par deux buts à zéro grâce à Benayad (28') et Guebli (45'), sur deux balles arrêtées. En seconde période, les Oranais, qui ambitionnent de jouer le titre, ont montré un tout autre visage. Bien sermonnés dans les vestiaires par leur coach, Omar Belatoui, les Hamraoua ont réussi à réduire l'écart à la 68e minute sur un but contre son camp de l'infortuné Benayad. Les Rouge et Blanc ont par la suite enchaîné les tentatives pour enfin être récompensés à la 78e minute suite à l'égalisation de Chérif. Conséquence de résultat nul, les deux équipes font du sur place au classement. Le MCO est 4e avec 29 points, alors que le RCR est 15e avec 14 points.

LE CSC RATE LE COCHE, LE MOB REVIENT DE LOIN

Pas de vainqueur également dans le second match de cet après midi, joué entre le MO Béjaïa et le CS Constantine, marqué par un scénario quasi-identique. Après seulement sept minutes de jeu, les Constantinois ont pris les devants au tableau d'affichage par Belameiri (7'). Néanmoins, les Crabes ont réussi à niveler le score juste avant la pause par Lekhdari (43').Dans la deuxième mi-temps, les Sanafir ont réussi à repasser devant à la 65e minute par Manucho, en dépit de leur infériorité numérique causée par l'expulsion de Belamiri (53'). Et comme en première période, les Crabes vont arriver à recoller au score à la 72e minute par Messaâdia. Bon dernier au classement, le MOB (16e – 12 pts) continue à jouer avec le feu et laisse filer de précieux points à domicile. Pour sa part, le CSC (11e – 18 pts) glane un bon point dans la perspective de quitter la zone de turbulence.

CAN 2017 : LE BURKINA FASO REMPORTE LA PETITE FINALE

LE BURKINA Faso s'est adjugé la petite finale de la Coupe d'Afrique des nations 2017. Les Etalons se sont imposés, par 1 but à 0, face au Ghana à en match de classement pour la 3e place disputé samedi à Port-Gentil (Gabon).Après avoir raté de peu la finale du tournoi, éliminés aux tirs au but par l'Egypte en demi-finale, les Etalons du Burkina Faso se sont consolés en remportant la petite finale. La première mi-temps du match a été très faible en occasion de but, limite ennuyeuse. En seconde mi-temps tout s'est emballé dans les 20 dernières minutes où les deux protagonistes ont mis le pied sur le champignon pour prendre l'avantage. Alors que ce match s'acheminé vers les tirs au but, sans passer par les prolongations comme le veut le règlement, la délivrance pour le Burkina Faso est venue de Alain Traoré à une minute du terme des 90 minutes (88').Le joueur Kayserispor (Turquie) a offert la médaille de bronze pour sa nation sur un coup franc direct de toute beauté.

19E JOURNÉE : L'ASO CHLEF RENOUE ENFIN AVEC LA VICTOIRE FACE L'AMEL BOUSSAÂDA

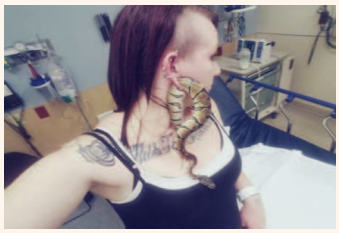
L'ASO CHLEF s'est imposée face à l'Amel Boussaâda, sur le score de 1 but à 0, en clôture de la 19e journée du championnat national de Ligue 2 Mobilis, disputée samedi au stade Mohamed Boumezrag (Chlef).Dans une partie où tout s'est décompté en seconde période, les Chélifiens, menés par leur nouvel entraineur, El Hadi Khezzar, ont réussi à inscrire l'unique but du match à la 55e minute par l'intermédiaire de Melika. Grâce à ce succès, l'ASO met fin à une série noire de sept matchs sans victoire. Toutefois, les Lions du Chlef ne progressent pas au classement et restent scotcher à la 11e place (24 pts), à égalité de points avec l'ASM Oran et le WA Bourarik, respectivement 9e et 10e. Pour sa part, l'Amel Boussaâda demeure à la 7e position avec 25 points à son compteur.

CLASSEMENT DES BUTEURS DE LA LIGUE1: AHMED MESSAÂDIA (MOB) SEUL EN TÊTE

L'ATTAQUANT du MO Béjaia, Ahmed Messaâdia, s'est accaparé seul des commandes du classement des buteurs après sa huitième réalisation lors du nul à domicile de son équipe contre le CS Constantine (2-2), samedi dans le cadre de la 18e journée de la Ligue 1.Pour sa part, l'attaquant du RC Relizane, Mohamed Benayad, a rejoint à la deuxième place Mustapha Djalit (JS Saoura) et Amine Hamia (CR Belouizdad) après son septième but lors du nul ramené par son équipe de son match en déplacement face au MC Oran (2-2). Ces joueurs sont suivis par Habib Bouguelmouna, Abou Sofiane Balegh (USM Bel Abbès), Youcef Chibane (DRB Tadjenanet), et Hichem Cherif (MC Oran).Six autres joueurs sont au pied du podium avec cinq buts chacun, à savoir, Guessan Ghislan et Rabie Meftah (USM Alger), Mourad Meghni (CS Constantine), Rachid Nadji, Akram Djahnit (ES Sétif), et Hamza Zaidi (JS Saoura).

Son serpent est resté coincé dans un mauvais orifice

"TOUT S'EST PASSÉ si vite qu'avant même que je ne réalise ce qui se passe, il était déjà trop tard", a précisé Ashley Glawe. La semaine passée, Ashley Glawe jouait tranquillement avec son python domestique baptisé Bart à Portland (Oregon) quand celui-ci s'est immiscé dans son lobe d'oreille agrandi. "Voici la situation actuelle... J'étais en train de tenir mon serpent quand ce *** a vu un un trou,



qui en réalité était mon *** de lobe d'oreille et j'ai pensé que ce serait une idée brillante que de le faire passer à travers... Tout s'est passé si vite qu'avant même que je ne réalise ce qui se passe, il était déjà trop tard... Maintenant, croyez-le ou non, je suis assise ici aux urgences avec Bart coincé dans ma *** d'oreille", a écrit Ashley Glawe sur Facebook.

Plus de 33.000 partages sur Facebook

Ashley Glawe n'a jamais réussi à le retirer et a été obligée de se rendre à l'hôpital pour recevoir l'aide des médecins. Ils ont fait une petite incision dans son oreille et ont finalement pu retirer le reptile sans faire trop mal à la patiente et à l'animal.

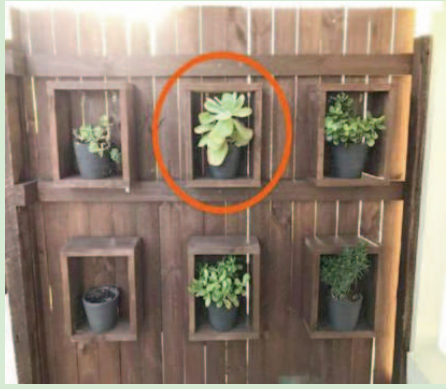
TROUVEREZ-VOUS CE PYTHON DE QUASIMENT DEUX MÈTRES CACHÉ SUR CETTE PHOTO?



ATTENTION, les serpents peuvent se cacher partout, prévient le Huffington Post. À première vue, il s'agit d'une banale photo de six plantes. Pourtant, un python mesurant 1,8 mètre se cache derrière l'un de ces six pots. La photo a été publiée par "Sunshine Coast Snake Catchers", une entreprise spécialisée dans la chasse aux serpents.

"CROYEZ-LE OU PAS!... Il y a vraiment un python d'1,8 mètre caché derrière l'un des pots", peut-on lire sur Facebook.

Les serpents ne sont pas les seuls animaux qui aiment jouer à cache-cache. Il y a par exemple les crocodiles ou les brebis. Alors, l'avez-vous trouvé? La solution se trouve en-dessous l'article.

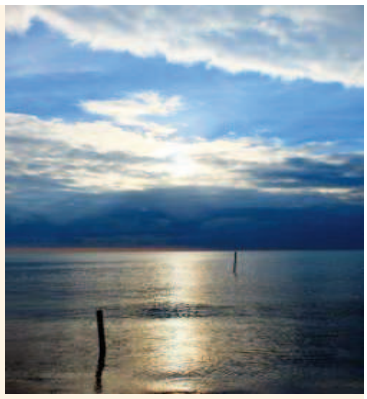


À VENDRE: ÎLE PRIVÉE AUX CARAÏBES, SOLEIL TOUTE L'ANNÉE



Vous avez besoin de soleil et vous avez quelques économies? Une Britannique a mis en vente son île privée des Caraïbes sur eBay. Prix de départ: 400.000 livres sterling soit 470.000 euros. Millow Reed avait acquis les quatre hectares de Virginia Caye sur la côte de Belize pour 175.000 euros en 2012. Il fait 26 degrés en moyenne tout au long de l'année et Leonardo DiCaprio est propriétaire de l'île voisine. Depuis Belize, il faut trente minutes pour rejoindre l'île en bateau.

L'achat comprend une maison en bois avec une chambre, une cabine en bois sur la place et une jetée pour amarrer son bateau. L'île est réputée pour la plongée avec tuba.



Il n'est pas rare d'y croiser des dauphins.

Millow Reed se sépare de son île à contrecoeur parce qu'elle ne s'y rend pas aussi souvent qu'espéré. Elle a acheté cette île alors qu'elle tentait de se remettre du décès de sa mère. Elle l'a d'ailleurs nommée en son honneur. "J'ai utilisé la vente de la maison de ma mère pour acheter l'île. J'y suis allée pour pleurer sa disparition. Maintenant, je suis de retour au Royaume-Uni et ma vie a pris une autre direction."

Elle estime que cette île à une potentiel fou mais qu'il faut des moyens, des millions à priori, pour la transformer en profondeur.

Le saviez-vous

IL Y A UN AVOCAT EN SUISSE QUI REPRÉSENTE LES ANIMAUX AU TRIBUNAL !



Antoine Goetschel est un avocat suisse qui se focalise sur les droits des animaux. Il a commencé à s'intéresser aux droits des animaux quand il a eu un accident à l'âge de 23 ans qui l'a laissé incapable de parler pendant un certain temps, cette expérience lui a fait réfléchir sur la souffrance des animaux mal traités qui ne peuvent pas parler et se défendre. La plupart des cas que Goetschel traite impliquent des abus d'animaux domestiques, et il a gagné la plupart de ses procès comme celui dans lequel une femme a payé une grosse amende pour avoir abandonné deux chatons peu après leur achat.

Ce prof salue ses élèves d'une façon aussi géniale qu'originale

CE PROFESSEUR de Caroline du Nord fait preuve d'un engagement envers ses élèves qui fait chaud au coeur.

Une vidéo fait actuellement le buzz sur les réseaux sociaux: elle montre Barry White Jr., professeur dans une école de la ville de Charlotte, accueillir ses 42 élèves un par un, avec une poignée de main personnalisée. Chaque élève a inventé son propre geste et le prof joue le jeu, tous les jours.

Barry a 26 ans, de la motivation et de la bonne humeur à revendre. Il explique au magazine People: "Je serrais la main à une élève l'année passée qui n'était même pas dans ma classe, mais chaque jour, elle m'attendait le matin pour me serrer la



main et j'ai pu voir quel pouvoir ça avait." Un par un, les autres élèves sont venus vers lui pour mettre en place leurs propres salutations. Depuis que Barry dit bonjour à ses élèves de la sorte, il les sent "plus investis". "Je prends le temps pour faire cinq secondes de handshake avec chacun. Ils peuvent voir que je me soucie d'eux"." Il se souvient facilement des gestes parce qu'il les réalise "chaque matin".

Barry White raconte encore s'être inspiré du basketteur LeBron James pour mettre sa méthode au point. "J'avais vu LeBron James et les Cavaliers de Cleveland, ils avaient une poignée de main spéciale et ils étaient super unis. Je voulais amener ce concept et ce sentiment d'unité dans ma classe." Mission réussie!

IA :
Apple rejoint Google, IBM et consort dans un groupe de réflexion sur l'éthique et la vie privée

Lancé en septembre dernier, The Partnership on AI rassemble les grands de l'IT et de l'internet pour discuter des implications morales et légales de la démocratisation de l'Intelligence Artificielle. Apple rejoint ses petits camarades avec un peu de retard à l'allumage.



The Partnership on AI, une organisation qui rassemble des acteurs industriels autour des questions éthiques soulevées par la technologie d'Intelligence Artificielle vient d'enregistrer la souscription d'Apple. Jusqu'alors la firme à la pomme manquait à l'appel : IBM, Google, Facebook (en l'espèce Yann Lecun), Microsoft et Amazon font déjà partie de cette organisation.D'autres spécialistes de l'Intelligence Artificielle en provenance d'OpenAI ou encore de l'université de Berkeley sont membres de cette structure.

Crée en septembre, cette organisme travaille sur les domaines de l'éthique, de la justice, de la confidentialité et de la fiabilité, domaines qui sont éminemment bouleversés par les applications en forte croissance à base d'Intelligence Artificielle.

"Apple a rejoint Partnership on AI comme membre fondateur" annonce l'organisation par communiqué de presse publié aujourd'hui. "La société est impliquée et collabore (avec l'organisation) et officialise son adhésion aux côtés de d'Amazon, Facebook, Google/DeepMind, IBM et Microsoft". Il n'y a pas d'information claire qui permette de comprendre les raisons pour lesquelles Apple rejoint avec un temps de retard cette organisation. Gageons que la culture du secret de cette société ne saurait y être étrangère.

"La diversité des points de vue au sein de l'organisation est cruciale pour s'assurer que nous explorons efficacement et traitons correctement les influences de l'IA sur les hommes et la société, donnons des orientations sur les meilleures pratiques de l'IA et cherchons à faire progresser la compréhension par le public de ce qu'est l'Intelligence Artificielle" assure Partnership on AI.

APPLE VA BIENTÔT FAIRE FABRIQUER SES IPHONE EN INDE



L'INDE, réservoir de croissance pour Apple ? Tim Cook l'assure et pour se développer sur ce grand marché, la firme de Cupertino y fera produire d'ici quelques mois des iPhone.L'histoire d'amour entre Apple et la Chine n'est plus aussi passionnée, et le fabricant doit se développer sur d'autres marchés pour assurer sa croissance sur le long terme. L'Inde pourrait-il être le pays de cette nouvelle idylle ?

Tim Cook l'a affirmé à plusieurs reprises déjà. Toutefois, pour y parvenir, Apple doit passer plusieurs obstacles, notamment réglementaires. Un premier devrait être franchi très prochainement au travers de la production d'iPhone dans le pays.

Les demandes "sans précédent" d'Apple pour s'installer en Inde

Dans une interview télévisée à CNBC-TV 18, le ministre indien en charge des technologies, Priyank Kharge, a annoncé qu'Apple commencerait la production dans l'Etat indien du Karnataka d'ici trois à quatre mois.

Le membre du gouvernement ne précise pas les modalités de l'accord trouvé avec Apple. D'après Mashable, les demandes de la firme étaient "sans précédent". Celle-ci a pourtant en théorie beaucoup à gagner en s'implantant sur ce marché de 260 millions d'utilisateurs de smartphones - mais une population de plus d'un milliard d'habitants.

Pour Counterpoint Research, la progression d'Apple sur le marché indien se fait lentement. Sur l'ensemble de l'année 2016, le fabricant américain a écoulé 2,5 millions d'iPhone dans le pays. Le cabinet précise qu'il s'agit principalement d'iPhone 7 - génération lancée au 4e trimestre.

La firme de Cupertino se positionne en revanche à la première place sur le segment du haut de gamme (450 dollars et plus) avec 62% de part de marché. Ce segment de marché est restreint néanmoins.

La grande majorité des acheteurs de smartphones déboursent moins de 150 dollars pour acquérir un terminal. Les fabricants chinois, comme Vivo, Xiaomi, Lenovo et Oppo, profitent donc plus largement du développement du marché indien.

Le potentiel de ce marché se situe à long terme. Counterpoint rappelle qu'il a enregistré une croissance de 18% en 2016, bien plus que la moyenne mondiale évaluée à 3%. Le nombre d'utilisateurs de mobiles en Inde est évalué à 700 millions, dont une majorité de feature phone.

MICROSOFT TENTE DE NÉGOCIER AVEC LES NOUVELLES RÈGLES SUR L'IMMIGRATION



MICROSOFT a publié une tribune invitant l'administration Trump à accorder un sauf-conduit à ses employés affectés par les récentes directives passées par le nouveau président des États Unis. Microsoft explique que 76 de ses employés sont directement affectés par cette directive.

Le décret anti immigration passée par Trump affecte directement Microsoft et ses employés et l'éditeur de Redmond tente d'intercéder en leur faveur. La Silicon Valley ne décolère pas après la signature par le nouveau président des États-Unis d'un décret anti immigration qui empêche aux ressortissants de sept pays d'entrer sur le territoire. Le PDG de Microsoft Satya Nadella a déjà pris la parole à plusieurs reprise pour fustiger ce décret, qu'il qualifie de « malvenu et un pas en arrière. » Une charge publique soutenue par plusieurs entreprises de l'industrie tech américaine, mais Microsoft propose aujourd'hui une dérogation spéciale afin de permettre une plus grande liberté de mouvement à 76 de ses employés directement concernés par le décret.

HP : NOUVEAU RAPPEL DE 100.000 BATTERIES DE PC POUR RISQUE DE SURCHAUFFE



LES GAMMES professionnelles et grand public Envy, Pavilion, Presario et ProBook sont concernées. En juin dernier, HP avait déjà du rappeler 41.000 batteries pour les mêmes problèmes.

Samsung est loin d'être le seul fabricant à souffrir de la faiblesse des batteries. Les spécialistes du PC portable en savent quelque chose et on ne compte plus les programmes massifs de rappel organisés dans le monde entier depuis des années.

Le leader mondial HP en sait quelque chose. Après un rappel de 41.000 batteries en juin dernier, le géant américain remet le couvert et annonce un programme concernant cette fois 101.000 batteries dans le monde. Les gammes professionnelles et grand public Envy, Pavilion, Presario et ProBook vendues entre mars 2013 et octobre 2016 sont concernées. "Ces batteries sont susceptibles de surchauffer, et exposent les clients à un risque d'incendie et de brûlures. […] Il est extrêmement important de vérifier si votre batterie est affectée", indique HP qui remplacera gratuitement les batteries concernées. "Il est essentiel de vérifier à nouveau votre batterie, même si vous avez déjà effectué ces vérifications précédemment et que la batterie a été déclarée comme n'étant pas affectée", ajoute HP qui fait référence au précédent programme de rappel.

Le groupe a mis en ligne un outil de détection complété par un processus de validation manuelle dans une page dédiée.

En 2014, HP rappelait déjà pas moins de 6 millions câbles d'alimentation après avoir constaté 29 incidents. En 2013, HP avait déjà dû procéder à un rappel du câble d'alimentation du Chromebook 11 et stopper la vente de ce PC tout juste alors mis sur le marché (comme quoi l'affaire Note 7 n'est pas si isolée que ça). Le constructeur et Google avaient expliqué que celui-ci présentait des problèmes de surchauffe.

Questions ?
Réponses !

QU'EST CE QUE LE TABAGISME ULTRA-PASSIF ?



Le tabagisme ultra-passif est un concept nouveau. Nouveau mais important, car il est élevé au rang de « danger méconnu » par le Pr Bertrand Dautzenberg (Pitié-Salpêtrière – Paris), qui préside l'Office français de Prévention du Tabagisme. Est ultra-passif le tabagisme qui repose sur l'inhalation des résidus de fumée incrustés ici et là dans la maison, résidus nuisibles pour la santé. Au même titre en fait, que le tabagisme passif. Dans une maison par exemple, un nuage de fumée produit par la combustion de tabac ne disparaît jamais totalement. Il en reste toujours des résidus qui prennent la forme de particules très fines. Lesquelles se nichent dans les fibres de moquettes, les rideaux, les meubles…

« A la moindre vibration, ces dépôts se remettent en suspension dans l'air et créent ainsi, un tabagisme ultra-passif », explique le Pr Dautzenberg. C'est pourquoi les jeunes enfants qui jouent sur le sol y sont particulièrement exposés. Une (nouvelle) bonne raison donc, pour ne jamais fumer à la maison ni dans la voiture !

Un « nid » de ptérosaures volants livre des secrets sur leur croissance

Double bonne pioche pour des paléontologues au Brésil : des fossiles révèlent une espèce inconnue de ptérosaures, ces reptiles volants du crétacé, et le grand nombre d'individus d'âges différents permet de reconstituer la croissance de leur crâne... plutôt spécial.



Dans le sud du Brésil, une équipe de paléontologues fouille depuis trois ans un site exceptionnel qui recèle de nombreux restes de vertébrés fossiles. Dans une publication dans la revue Plos One, Paulo Manzig et ses collègues révèlent qu'il s'y trouve pas moins de 47 individus d'une même espèce de ptérosaure, jusque-là inconnue et baptisée Caiuajara dobruskii. Selon les auteurs, la datation les situerait entre le Turonien et le Campanien, donc au Crétacé supérieur, quelque part entre -94 et -741 millions d'années. C'est la première fois que des ptérosaures sont retrouvés au sud du Brésil, tous les autres provenant du nord du pays. De plus, cette espèce appartient, affirment les auteurs, aux tapéjaridés, un groupe connu par des fossiles retrouvés en Chine, en Espagne et au Maroc.

Ces « reptiles » (puisque ce terme, devenu scientifiquement imprécis, ne s'applique pas vraiment à ces animaux) forment une grande famille, apparue au Trias il y a 230 millions d'années. Comme les dinosaures, avec lesquels ils n'ont qu'un cousinage, les ptérosaures ont disparu il y a 65 millions d'années, à la fin du Crétacé. Ils volaient et semblent bien avoir été les premiers vertébrés à conquérir les airs. Le ptérosaure géant Quetzalcoatlus atteignait douze mètres d'envergure, mais beaucoup étaient bien plus petits. Les 47 individus découverts au Brésil mesuraient entre 65 cm et 2,35 m d'envergure.

Des ptérosaures grégaires dont les jeunes apprenaient vite à voler

Cette variété de tailles est une aubaine pour les paléontologues, car elle provient des différences d'âge entre les individus, qui vont du juvénile (l'essentiel des ossements retrouvés) à l'adulte. Les chercheurs ont donc eu le loisir de reconstituer la croissance de l'étonnante crête osseuse ornant la tête de ce ptérosaure, apanage des mâles dans ce groupe.

Elle se développait entre les deux yeux vers le haut et vers l'arrière. De même, caractéristique des tapéjaridés, une autre excroissance, plus petite, poussait sous l'extrémité de la mâchoire inférieure. Le reste du squelette, en revanche, diffère peu du juvénile à l'adulte, ce qui conduit à la conclusion que les jeunes devaient savoir voler assez tôt.

Pour les auteurs, le fait qu'autant de restes soient concentrés au même endroit (en fait sur trois niveaux stratigraphiques) démontre que ces ptérosaures menaient une vie grégaire. Jusque-là, rappellent les auteurs dans la revue Plos One, le comportement social de ce groupe était démontré chez deux espèces, le géant Quetzalcoatlus et un cousin des Ptérodactyles, Pterodaustro. Caiuajara dobruskii, expliquent les paléontologues brésiliens, devaient vivre en colonie autour d'un lac, au sein d'une région plutôt désertique.

Les 47 individus retrouvés seraient morts à proximité d'une oasis. Sécheresse trop forte ? Tempête dans le désert ? Les auteurs n'avancent que des hypothèses sur la raison de cet amoncellement de ptérosaures.

Comment les oméga-3 stimulent le cerveau

SI LES ACIDES gras oméga-3 sont bénéfiques pour notre santé, les mécanismes expliquant leurs effets sont mal connus. Dans une étude publiée dans Science, des chercheurs français montrent que la présence de ces lipides dans les membranes cellulaires rend celles-ci plus malléables et plus sensibles à l'action de protéines qui les déforment et les découpent.

La consommation d'acides gras polyinsaturés (comme les acides gras oméga-3) est bénéfique pour la santé. Ces effets vont de la différenciation neuronale à la protection contre l'ischémie cérébrale. Les mécanismes moléculaires responsables de ces effets sont cependant assez mal compris. Des chercheurs se sont donc penchés sur le rôle de ces acides gras dans le fonctionnement de la membrane des cellules.

Pour assurer son bon fonctionnement, sa membrane doit pouvoir se déformer et se découper pour former des petites vésicules. Ce phénomène est appelé endocytose. De manière générale elles permettent aux cellules d'encapsuler des molécules et de les transporter. Au niveau des neurones, ces vésicules dites synaptiques vont jouer le rôle de courroie de transmission à la synapse pour le message nerveux. Elles sont formées à l'intérieur de la cellule, puis se déplacent vers son extrémité et fusionnent avec sa membrane, afin d'acheminer les neurotransmetteurs qu'elles contiennent. Elles sont ensuite reformées en moins d'un dixième de seconde : c'est le recyclage synaptique.

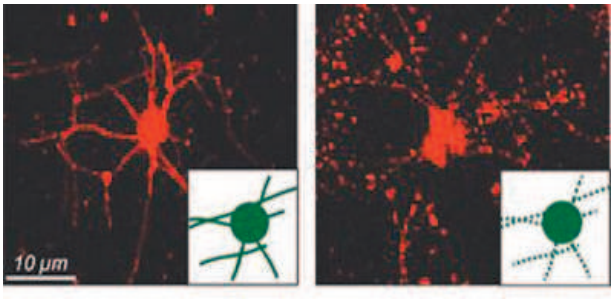
Les lipides polyinsaturés rendent les membranes cellulaires plus malléables

Des chercheurs de l'Institut de pharmacologie moléculaire et cellulaire (CNRS, Université Nice Sophia Antipolis), de l'unité Compartimentation et dynamique cellulaires (CNRS, Institut Curie, UPMC), de l'Inserm et de l'université de Poitiers se sont intéressés à l'effet de lipides portant des chaînes polyinsaturées lorsqu'ils sont intégrés dans les membranes de cellules.

Dans ces travaux parus dans la revue Science, les chercheurs montrent que des membranes cellulaires ou artificielles riches en lipides polyinsaturés sont beaucoup plus sensibles à l'action de deux protéines, la dynamine et l'endophiline qui déforment et découpent les membranes. D'autres mesures de l'étude et des simulations suggèrent que ces lipides rendent aussi les membranes plus malléables. En facilitant les étapes de déformation et de scission nécessaires à l'endocytose, la présence des lipides polyinsaturés pourrait expliquer la rapidité du recyclage des vésicules synaptiques. L'abondance de ces lipides dans le cerveau pourrait ainsi représenter un avantage majeur pour les fonctions cognitives.

Ces travaux lèvent partiellement le voile sur le mode d'action des oméga-3. Quand on sait que notre organisme ne sait pas les synthétiser et que seule une nourriture adaptée (riche en poisson gras etc.) nous en fournit, il semble important de poursuivre ces travaux pour comprendre le lien entre les fonctions que ces lipides assurent au niveau de la membrane neuronale et leurs effets bénéfiques pour la santé.

Membranes contenant des lipides monoinsaturés (à gauche) et polyinsaturés (à droite) après addition de dynamine, d'endophiline. En quelques secondes les membranes riches en lipides polyinsaturés subissent de multiples fissions.



Nos civilisations se dirigent vers un effondrement irréversible des écosystèmes terrestres

En se basant sur des théories scientifiques, des modélisations d'écosystèmes et des preuves paléontologiques, une équipe de 18 chercheurs, incluant un professeur de la Simon Fraser University (SFU, Vancouver), prédit que les écosystèmes de la Terre vont faire face à un effondrement imminent et irréversible.

Dans un article récemment publié dans Nature intitulé "Approaching a state-shift in Earth's biosphere", les auteurs examinent l'accélération de la perte de biodiversité, les fluctuations climatiques de plus en plus extrêmes, l'interconnexion grandissante des écosystèmes et le changement radical du bilan énergétique global. Ils suggèrent que tous ces éléments constituent des précurseurs à l'apparition d'un état planétaire de seuil ou encore d'un point de basculement[1]. Si cela s'avérait exact, ce que les auteurs prédisent pour le siècle en cours, les écosystèmes de la planète, tels que nous les connaissons, pourraient rapidement et irréversiblement s'effondrer.

"Le dernier point de basculement dans l'histoire de la Terre est apparu il y a 12 000 ans, lorsque notre planète est passée de l'âge de glace, qui a duré 100 000 ans, à un état interglaciaire", a déclaré Arne Mooers, un des auteurs de l'article et professeur de biodiversité à SFU. "A ce moment, des changements biologiques les plus extrêmes menant à notre état actuel sont apparus en seulement 1000 ans. C'est comme passer de l'état de bébé à l'âge adulte en moins d'une année. Mais la planète est en train de changer encore plus rapidement aujourd'hui".

"Il y a une probabilité très élevée que le prochain changement d'état global sera extrêmement perturbateur pour nos civilisations. Souvenez-vous, nous sommes passés de l'état de chasseurs-cueilleurs à celui capable de marcher sur la Lune dans une des périodes les plus stables et anodines de toute l'histoire de la Terre", a souligné Arne Moeers. "Lorsque le seuil sera atteint, ce sera un point de non-retour. Ainsi, si un système bascule vers un nouvel état parce que vous y ajoutez beaucoup d'énergie, même si vous retirez ensuite cette nouvelle énergie, il ne repassera pas dans son état précédent. La planète ne possède pas la mémoire de son état précédent". Autrement dit, lorsque les activités humaines modifient le bilan radiatif de la



Terre en émettant massivement des gaz à effet de serre, nous prenons un risque très élevé : celui de faire basculer brutalement tout le système climatique vers un nouvel état d'équilibre, sans que nos sociétés soient capables de s'adapter, tout comme les écosystèmes actuels.

Ces projections contredisent une croyance populaire répandue selon laquelle la pression de l'Homme sur le changement climatique qui détruit notre planète est encore contestable, et qu'un effondrement serait alors graduel et étalé sur plusieurs siècles. L'étude conclut que nous serions avisés de ne pas transformer la surface de la Terre de plus de 50%, ou nous ne serions plus capables d'inverser ce processus.

Or, nous avons aujourd'hui atteint 43% de ces changements, en convertissant les paysages en zones agricoles et urbaines. "En un mot, les hommes n'ont rien fait réellement de significatif pour éviter le pire car les structures sociales existantes ne sont juste pas les bonnes", dit Mooers. "Mes collègues qui étudient les changements climatiques induits à travers l'histoire de la Terre sont plus qu'inquiets. En fait, ils sont terrifiés"...

Point de basculement et fonte totale de la calotte polaire du Groenland

Ce point de basculement irréversible peut être illustré par une récente simulation effectuée par Andrey Ganopolski et ses collègues du Postdam Institute for Climate Impact Research. Ceux-ci montrent qu'il suffirait d'une augmentation de seulement 1,6 °C au-dessus du niveau préindustriel pour entamer la disparition complète et irréversible de la calotte glaciaire polaire. 1,6 °C c'est beaucoup moins que les 3 °C alors admis et inférieur aux 2 °C à ne pas dépasser ! La fonte totale serait relativement rapide : 50 000 ans pour 2 °C d'augmentation (scénario devenu improbable), 8000 ans pour 4 °C (scénario vers lequel nous nous dirigeons), 4000 ans pour 6°C et 2000 ans pour un réchauffement de 8 °C.

Rappelons qu'une fonte totale de la calotte glaciaire du Groenland entraînerait une hausse du niveau des mers de 7 m alors que les températures moyennes estivales au Groenland connaissent déjà des anomalies positives de 2,4 °C !

Pollution de l'air : 7 millions de morts par an dans le monde, près de 600 000 en Europe

ALORS QUE L'AIR que nous respirons a été classé comme un cancérogène certain par le Centre International de Recherche sur le Cancer[1], l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) vient de publier de nouvelles estimations catastrophiques sur la mortalité engendrée par ce fléau directement imputable aux activités humaines. Aujourd'hui, la pollution de l'air est devenu le principal risque environnemental pour la santé dans le monde, tuant plus de 7 millions de personnes chaque année...

Mortalité due à la pollution de l'air extérieur

Dans le monde, 3,7 millions de personnes meurent prématurément à cause d'un air extérieur trop pollué. 88% de ces victimes se trouvent dans les pays à revenus faibles ou moyens, où résident 82% de la population mondiale :

Régions à revenus faibles et moyens

RÉGION	MORTALITÉ (EN MILLIONS)
Pacifique ouest	1,669
Asie du Sud-est	0,936
Est de la Méditerranée	0,236
Europe	0,203
Afrique	0,176
Amériques centrale et du sud	0,058

MORTALITÉ DUE À LA POLLUTION DE L'AIR INTÉRIEUR

"Les femmes et les enfants pauvres paient un lourd tribut à la pollution de l'air intérieur, car ils passent plus de



temps à la maison à respirer les fumées et la suie que dégagent les fourneaux à bois ou à charbon mal ventilés" précise le Dr Flavia Bustreo, Sous-Directeur général de l'OMS chargé de la santé de la famille, de la femme et de l'enfant.

LES CAUSES DE DÉCÈS : MALADIES CARDIO-VASCULAIRES ET CANCER

Les nouvelles données mettent en évidence en particulier un lien plus fort entre la pollution de l'air et les maladies cardio-vasculaires comme les accidents vasculaires cérébraux (AVC) et les cardiopathies ischémiques, ainsi qu'entre la pollution de l'air et le cancer. Cela vient s'ajouter au rôle de la pollution de l'air dans l'apparition de maladies respiratoires et notamment d'infections respiratoires aiguës et de bronchopneumopathies chroniques obstructives.

CAUSES DE DÉCÈS DANS LA POLLUTION DE L'AIR EXTÉRIEUR

40 % : cardiopathies ischémiques ;
40 % : accident vasculaire cérébral ;
11 % : bronchopneumopathies chroniques obstructives (BPCO) ;
6 % : cancer du poumon ;
3 % : infections aiguës des voies respiratoires inférieures chez l'enfant.

CAUSES DE DÉCÈS DANS LA POLLUTION DE L'AIR INTÉRIEUR

34 % : accident vasculaire cérébral ;
26 % : cardiopathies ischémiques ;
22 % : bronchopneumopathies chroniques obstructives (BPCO) ;
12 % : infections aiguës des voies respiratoires inférieures chez l'enfant ;
6 % : cancer du poumon.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Bain d'huile pour cheveux : *bonne ou mauvaise idée ?*



Qu'est ce qu'un bain d'huile ?

Contrairement à ce que son nom l'indique, un bain d'huile ne signifie pas forcément le fait de plonger ses cheveux dans une bassine d'huile et basta. En réalité, on imbibe les cheveux d'une bonne rasade d'huile végétale, on les attache et on laisse poser quelques heures ou toute une nuit.
On procède ensuite à deux shampoings très doux pour enlever les résidus et les cheveux sont normalement en meilleur état qu'auparavant. On applique bien entendu l'huile sur les longueurs et les pointes mais pas le cuir chevelu, afin de ne pas le graisser.

Bénéfices ?

- On regonfle le cheveu : réhydraté, le cheveu récupère peu à peu de sa matière et à long terme, il est moins poreux, moins rêche.

- Brillance et douceur : en faisant des bains d'huile, on permet aux cheveux de devenir plus doux et surtout, de devenir brillant. Et avouons-le, une chevelure brillante est quand même un signe de bonne santé capillaire.

- Limiter la casse des cheveux : particulièrement en cas de cheveux très frisés, très abîmés, ou crépus. Les bains d'huile permettent en effet de les préserver. A noter tout de même qu'en cas de cheveux en état vraiment critique (très grandes fourches, totalement poreux), il est préférable de couper.

- Prévenir les soucis : on peut se faire un bain d'huile la veille d'une décoloration ou d'un lissage, afin de rebooster le cheveux avant l'épreuve du feu.



Problèmes possibles ?

Les bains d'huile, bien qu'efficaces, présentent tout de même quelques menus défauts.

- Risque de délaver la couleur : sur les cheveux colorés (encore plus lorsqu'il s'agit d'une couleur qui tient mal comme les couleurs fantaisies, ou le roux), les bains d'huile peuvent ternie la couleur et la délaver légèrement.
Privilégier alors ces soins la dernière semaine, avant de refaire la couleur, plutôt que juste après celle-ci.

- Perte de volume : si l'on abuse des bains d'huile des pointes aux racines alors que les cheveux sont juste légèrement secs, on risque d'obtenir une chevelure raplapla et regraissant vite.
Dans ce cas, on applique de l'huile juste sur les pointes, pas plus !

Comment choisir son huile ?

Tout d'abord, le plus simple est de prendre de l'huile végétale toute simple. Bien entendu on peut utiliser des huiles toutes prêtes, comme l'Huile Prodigieuse de Nuxe, l'Orofluido de la marque du même nom… mais de une : c'est plus cher, de deux : il peut y avoir autre chose que de l'huile végétale uniquement, comme la fameuse Orofluido qui est surtout composée… de silicones ! On prend alors les solutions les plus simples, à savoir l'huile d'olive ou d'argan pour les plus répandues, ou l'huile de coco, avocat… pour changer un peu.
Vous pouvez fouiller du côté du site Aroma-Zone qui vous propose beaucoup d'huiles selon l'usage que vous voulez en faire (certaines vont par exemple booster la brillance, quand d'autres ont des vertus plus réparatrices).
Dans tous les cas, l'usage est le même pour toutes les huiles. Attention, ne pas confondre Huile végétale et Huile essentielle qui sont deux choses radicalement différentes !

Sélection huilée

- Huile d'olive : c'est l'huile la plus courante puisque présente au rayon alimentaire des supermarchés. Certes, ce n'est pas la plus efficace et l'odeur peut être un peu écoeurante, mais c'est un bon début pour les petits budgets ou celles qui veulent simplement tester !

- Huile d'Abyssinie : idéale pour les cheveux crépus ou très secs.

- Huile de Ricin : visqueuse et peu agréable à l'emploi, elle est néanmoins réputée pour jouer le rôle de coup de pouce pour la croissance des cheveux.

Apaiser les toux sèches

Quand j'étais petite j'étais très sujette aux toux sèches et je prenais des quintes de toux.
Cela était très gênant surtout la nuit où ça me reveillait.
Ma mère remplissait alors une cocotte minute d'eau et elle la portait à ebullition pendant un certain temps.
Au moment du coucher, elle mettait la cocotte dans la chambre et enlevait la soupape.
La vapeur d'eau se repandait dans l'atmosphère de la chambre pour charger l'air en humidité.
Ainsi finit les quintes de toux nocturnes.

Faire un fortifiant naturel

Quand on veut faire un fortifiant naturel pour personne faible, il faut planter dix petits clous dans une pomme.
Laisser ainsi les clous agir pendant la nuit, les sortir ensuite de la pomme et faire manger cette dernière à la personne. Le fer sera dans la chair du fruit.

Alléger des cernes

Quand on a des cernes sous les yeux, ça donne immédiatement une mauvaise mine mais on peut les réduire considérablement.
Pour les alléger pour ne plus les voir, il suffit d'imbiber un coton avec du lait et de disposer ce dernier sur les yeux pendant quelques minutes.

La cannelle et ses bienfaits

La cannelle, connue par les Egyptiens qui l'utilisaient dans les préparations parfumées pour imbiber les bandelettes des momies, est la plus ancienne épice.
L'écorce intérieure du cannelier est récoltée tous les 2 ans, à la saison des pluies, sur des arbres âgés de 8 ans au moins. La couleur de la bonne cannelle est ocre et ses bâtonnets aux couches fines sont facilement friables. La cannelle a des vertus médicinales et des qualités aromatiques thérapeutiques, aphrodisiaques et cosmétiques. Elle agit aussi sur le système nerveux, les troubles digestifs et intestinaux, les infections virales et stimule le fonctionnement du système immunitaire. Elle a des propriétés nombreuses. Antifongique, la tisane de cannelle calme les douleurs et les spasmes pendant la période des règles. Elle permettrait d'équilibrer la fonction glycémique en stimulant l'insuline et donc, nous aide à lutter contre le diabète et à perdre du poids. Son effet "coupe-faim" ferait disparaître l'envie de sucre. Elle contient particulièrement des antioxydants qui donnent une peau éclatante et aident à lutter contre le stress et le vieillissement. Le mélange miel et cannelle est une potion inédite qui guérit beaucoup de maladies. L'huile essentielle de cannelle est utilisée pour stimuler les voies respiratoires et pour combattre rhumes et maux de gorge. Cependant, elle est déconseillée chez les femmes enceintes et les enfants, et l'absorption de l'écorce de cannelle en grande quantité peut provoquer des allergies et des vomissements chez certaines personnes.



Astuces

La cannelle doit être utilisée à doses subtiles pour éviter l'amertume dans les plats.
Pour assainir une pièce à vivre, mettre à brûler de l'huile essentielle de cannelle.
Pour avoir du tonus, boire une infusion de cannelle en poudre ou en bâton, sucrée au miel, trois fois par jour.

Tiramisu au pain d'épice

Ingrédients

- 400 grs de mascarpone
- 4 œufs
- 150 grs de sucre
- 200 grs de noix
- 13 tranches de pain d'épices
- 1 grande tasse de the fort

Méthode de préparation

1. concassez grossièrement les noix, et faites les griller dans une poêle avec 20 grs de sucre, laissez refroidir
2. battez le reste du sucre avec les jaunes d'œufs, jusqu'a ce que le mélange blanchisse.
3. ajoutez le mascarpone et fouettez vivement
4. montez les blancs d'œufs en neige bien ferme. Incorporez les délicatement à mélange précédent
5. retirez les croutes du pain d'épice coupez en des de taille moyenne, laissez une tranche pour la décoration
6. imbibez les morceaux de pain d'épice de the fort
7. mettez une couche de pain d'épice dans vos verrines
8. couvrez d'une couche de la préparation de mascarpone
9. placez une autre couche de pain d'épices, et des noix grillées
10. couvrez de la préparation
11. décorez de miettes de pain d'épice, et du reste de noix grillées
12. maintenant on arrive a la partie la plus difficile…. réservez au frigo pendant 4 heures avant de déguster



Blancs de poulet farcis aux champignons

Ingrédients (pour 4 personnes)

- 4 blancs de poulet
- Un demi oignon
- 1 gousse d'ail
- Quelques brins de persil
- Quelques brins de coriandre
- 8 petits champignons (frais ou en boite)
- 5 c a soupe de chapelure
- De la mozarilla dure (ou remplacer par un fromage qui va fondre a la cuisson)
- Sel, poivre noir, huile d'olive.

Méthode de préparation:

1. dans le bol du blinder, mettre les champignons coupées, l'ail, l'oignon, le persil, la coriandre, la moitie de la mozarilla, la chapelure (la chapelure est ajoutée pour absorber l'eau rejetée par l'oignon et les champignons)
2. réduire le tout, et assaisonner avec le sel et le poivre noir
3. prenez les blancs de poulet, et avec un couteau aiguisé, faire une fonte au milieu, et puis essayer d'ouvrir les deux cotes, pour avoir la forme sur la photo ci dessus
4. assaisonnez légèrement avec du sel et du poivre noir
5. passez un peu d'huile d'olive dessus avec un pinceau, ou a la main
6. garnir de la farce, sans trop remplir
7. décorez avec la mozarilla restante
8. et gratinez au four, jusqu'a cuisson du poulet
9. vous pouvez récupérer la sauce dans le moule a gratin, et arrosez les blancs de poulet avec, lors de la présentation



Faire baisser une fièvre chez un enfant

Si un enfant a beaucoup de fièvre, il faut appeler le médecin mais en attendant ce dernier, on peut essayer de la faire baisser. Pour cela, il faut dénuder l'enfant et lui passer une éponge avec de l'eau tiède sur tout le corps pendant une demi heure.

Vaincre l'insomnie

Quand on a du mal à s'endormir naturellement et que l'insomnie n'est pas chronique, on peut trouver le sommeil simplement. Il faut mettre des sachets de lavande sous son oreiller ou éventuellement mettre quelques gouttes d'essence de lavande sous l'oreiller.

Diminuer l'odeur du parfum

Quand on a trop de parfum sur le corps, l'odeur peut déranger si elle est forte mais on peut y remédier facilement.
Il faut enduire l'endroit de la peau où l'on a vaporisé le parfum avec de la lotion pour le corps ou de la crème à main puis bien frotter et essuyer avec de papier ménage.

Comment prévenir l'angine avec une bonne alimentation



Pour éviter d'avoir votre gorge qui vous chatouille, vous pouvez renforcer vos défenses naturelles en choisissant bien les aliments dans votre assiette. Voici quelle alimentation privilégier pour éviter les angines et autres maux de l'hiver.

Les premiers symptômes de l'angine sont là ?

- Stoppez toute alimentation lourde et grasse, en particulier les laitages, les fritures et les plats en sauce.
- Buvez abondamment.
- Privilégiez les aliments riches en vitamine C : agrumes (citron, orange, pamplemousse), légumes verts (chou vert, céleri, cresson, épinard, oseille, persil, raifort), fruits (kiwi, ananas, goyave), et aussi pomme de terre, poivron, tomate…
- Consommez largement de l'ail et de l'oignon.
- Relevez vos plats sans retenue avec des condiments comme le thym, la cannelle, l'origan connus pour leur action anti-infectieuse.
- Et pourquoi pas une demi-cuillère de vinaigre de cidre de pommes dans vos assaisonnements pour stimuler l'immunité.



Contre les coups de pompe
La vitamine C, connue pour son action contre la fatigue, est aussi antioxydant et possède des propriétés antivirales. Alors, faites régulièrement le plein d'aliments qui en contiennent ou si vous préférez les comprimés, préférez des cures courtes d'environ une semaine à des prises en continu.
Les fruits exotiques (litchi, goyave, mangue, papaye…) sont les plus riches en antioxydants, à consommer sans modération.
Pour booster votre système immunitaire
Le zinc que l'on retrouve dans les fruits de mer, la viande rouge, le jaune d'œuf, les céréales, le pain complet et les légumes (brocolis, champignon, épinard, haricot…) renforce notre système immunitaire et nous aide à lutter contre les maux de l'hiver.
Des idées pour faire le plein de tonus avant l'hiver
- Salade d'épinards parsemée de graines de tournesol, de noisettes et d'amandes mondées avec une vinaigrette à l'huile de colza et au jus de citron.
- Céréales complètes (riz, pâtes, blé) cuites dans une eau minérale riche en magnésium.
- Salade de fruits (bananes, dattes, raisin, pistaches…) et fruits séchés (abricots, figues…).

GOMMAGE CORPOREL :

En mélangeant du sucre et du gel douche ordinaire on peut obtenir un très bon gommage corporel, qui en plus reste très doux avec la peau puisque le sucre fond au fur et à mesure du massage. On peut aussi combiner sucre en poudre et huile d'olive



MOUSSE À L'ORANGE

Ingrédients:



- 1 kg d'oranges à jus
- 2 œufs
- Quelques gouttes d'eau de fleur d'oranger
- 75 g de sucre en poudre (j'ai mis 100g)
- 2 c à s de maïzena

Préparation :

- Presser les oranges.
- Râper les zestes pour en obtenir la valeur de 1 c à soupe.
- Faire bouillir 40 cl de jus d'orange.
- Casser les œufs et séparer les jaunes des blancs.
- Mélanger les jaunes avec le reste du jus d'orange et la maïzena.
- Ajouter ce mélange d'un seul coup au jus bouillant.
- Mettre à feu doux et laisser mijoter pendant 2 ou 3 min tout en remuant jusqu'à ce que le mélange devienne très épais.
- Retirer du feu et laisser refroidir.
- Battre les blancs d'œufs avec le sucre en neige ferme.
- Les incorporer délicatement à la crème froide en essayant de ne pas casser les blancs.
- Ajouter ensuite l'eau de fleur d'oranger et le zeste d'orange.

Mélanger.
- Décorer comme vous le souhaiter, pour moi une tranche d'orange et un trait de chocolat

SHAMPOING AU GHASSOUL



C'est un shampoing à l'argile douce qui lave en douceur. Il nourrit, fortifie, assainit les cheveux, élimine les pellicules, supprime les démangeaisons et rafraichit durablement le cuir chevelu. Très doux et d'un délicieux parfum, il ne pique pas les yeux et convient à toute la famille. Rend la peau douce. Conseillé pour les peaux sèches et abimées.Le shampoing / gel douche au Rhassoul est recommandé par l'Observatoire des cosmétiques pour cheveux normaux et secs.

IMPERFECTIONS : CONSEILS D'EXPERTE CONTRE LES BOUTONS



« Nettoyer la peau, 2 fois par jour, à l'aide d'une eau démaquillante, d'un savon doux spécial ou un gel nettoyant adapté. Eviter les savons classiques, parfois irritants. Appliquer, matin et soir, une lotion traitante, assainissant et purifiante à l'aide d'un coton imbibé. Ne pas oublier de se démaquiller et d'utiliser des produits de maquillage non comédogènes. Utiliser un soin, matin et soir, pour protéger la peau, la matifier et réguler la production de sébum. »

Ma routine hebdomadaire contre les imperfections

« Avec parcimonie, les gommages et les masques permettent d'améliorer l'aspect général des peaux acnéiques un peu grossières et rugueuses. Appliquer le gommage par mouvements circulaires en insistant bien sur la zone médiane et en évitant le contour des yeux. Utilisés trop souvent, ils agressent la peau, surtout s'ils sont associés à un traitement déjà irritant. »

CHAKHCHOUKHA BISKRIA

***Ingrédients pour la sauce**



- 1 kg de viande de mouton ou d'agneau
- 2 oignons hachés finement
- 4 tomates fraiches mixées
- 3 carottes
- 3 navets
- 2 belles courgettes
- 2 poignets de pois chiches
- 1 c à s de concentré de tomates
- 1 c à s de ras el hanout
- 1 c à s de paprika doux
- 1 c à s de paprika piquant
- sel, poivre
- de l'huile

Préparation de la sauce:

- faire revenir l'oignon dans l'huile, ajouter la viande
- ajouter les tomates mixées, les pois chiches, les épices, le concentré de tomates dilué dans un peu d'eau
- couvrir d'eau et laisser cuire
- a mis cuisson ajouter les carottes et les navets
- après 15 mn, ajouter les courgettes
- découper la késra à la main, et le mettre dans un couscoussier au dessus d'une eau bouillante pour 5 mn
- dans le plat de service, mettre la késra, disposer dessus la viande et les légumes

MAAKOUDA



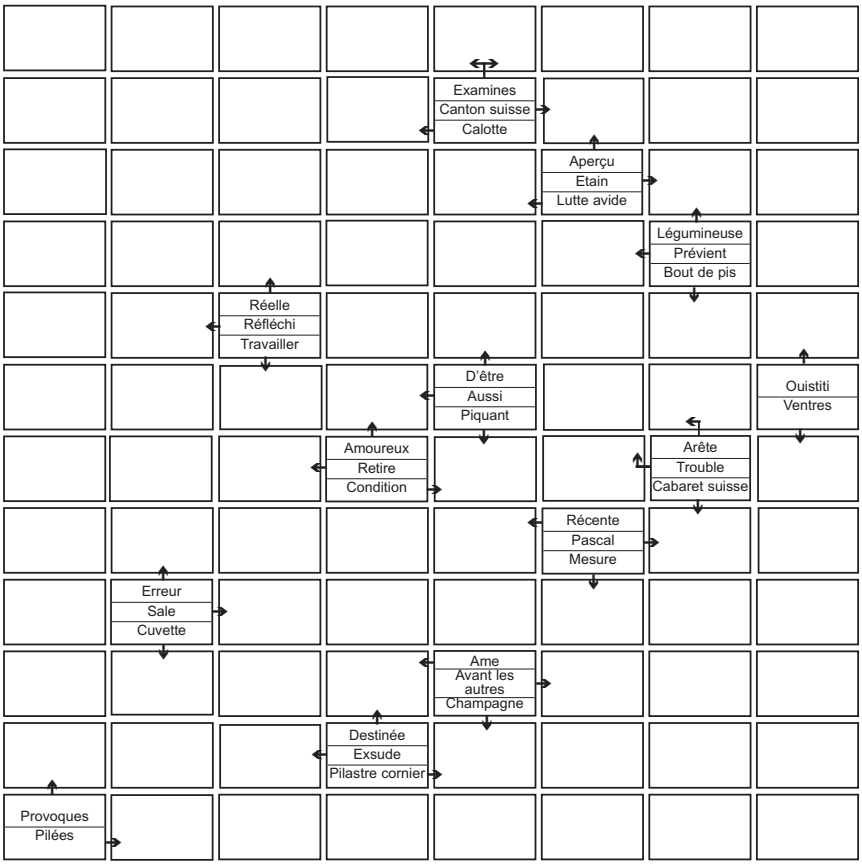
Ingrédients:

- 4 pommes de terre découpées en cubes
- entre 1 ou 2 œufs en fonction de leur taille
- un mélange de persil et de coriandre ciselée
- 2 gousses d'ail (plus ou moins)
- 1 cuillère à soupe de cumin
- du sel et du poivre
- un peu de farine

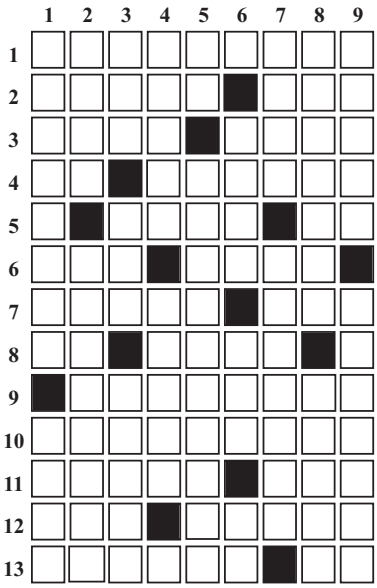
Préparation:

●●● Laver et pocher les pommes de terre dans de l'eau salée puis les réduire en purée avec un moulin ou en les écrasant avec une fourchette (n'utilisez jamais de mixer pour ça)
Disposer la purée obtenue dans un saladier, y ajouter un œuf, le persil, la coriandre, l'ail écrasé, le cumin. Saler, poivrer et mélanger le tout.
PS: ***si la pâte obtenue est trop sèche, ajoutez un peu d'œuf***
Confectionner des boulettes avec la purée et les aplatir légèrement avec les doigts. Les tremper une à une dans un bol contenant la farine
Prendre soin de bien enlever l'excédent de farine en tapotant légèrement les maâkoudas.

Mots fléchés n° 4549



Mots croisés 9/13 n° 4549



Horizontalement
1. Véhicules spatiaux – 2. Expires – Marchera – 3. Flûte ou baguette – Adipeux – 4. Cours minuscule – Amis fidèles – 5. Possessif – Pour montrer – 6. Interjection – Saint jadis invoqué contre la peste – 7. On y passe la nuit – Ville du Brésil – 8. Pronom personnel – Traîneau – 9. Etoffe – 10. Boutiquières – 11. Ville d'Algérie – Il trouble la raie – 12. Eau française – Loir gris – 13. Renommés – Il réfléchit.

Verticalement
1. Proximité d'un événement – Fourrure de l'écu – 2. On le sort pour nettoyer – Tranche de saucisson – 3. Sélection – Chenal – Au bout du doigt – 4. Passe sous eau – Evité avec adresse – 5. Hic – Un écervelé extravagant – 6. Tour d'Italie – Colle – Sur un bristol – 7. Etat européen – Approfondir – 8. Passé – Quiétude – 9. Criblé – Surcharge de graisse.

SOLUTION MOTS FLECHES N°4548

Horizontalement

– CARNAGE
FORA – MAL
AUTRE – IL
RISERS – E
AN – SIENS
MEC – NIA –
IRAN – NID
N – LIASSE
EPEES – SN
URE – ETAT
SE – CRANE
ETRE – UTE

Verticalement

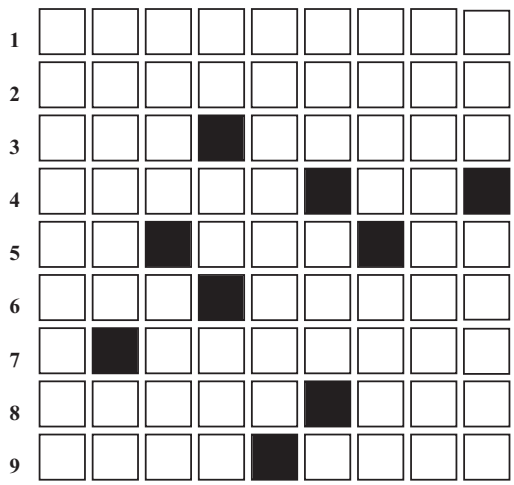
– FARAMINEUSE
COUINER – PRET
ARTS – CALEE – R
RARES – NIE – CE
N – ERIN – ASER –
AM – SEINS – TAU
GAI – NAISSANT
ELLES – DENTEE

SOLUTION N° 4548

Horizontalement
POSSESSIF
ALTO – BONE
SARIS – IDE
S – ETOFFE –
IFS – TIF – D
VASE – LAPE
EX – CHORUS
M – CHAUDES
ETROIT – RI
NIES – ERIN
TGV – PRELE
– REPLIE –- E
MERCIERES

Verticalement
PASSIVEMENT – M
OLA – FAX – TIGRE
STRESS – CREVER
SOIT – ECHOS – PC
E – SOT – HAI – PLI
SB – FILOUTERIE
SOIFFARD – REER
INDE – PUERIL – E
FEE – DESSINEES

Mots croisés 9/9 n° 4549



SOLUTION N° 4548

Horizontalement
TRACASSEE
RAMEUTENT
EVENT – REE
PI – TENTER
IVE – LOI – N
DELA – URNE
ARAMIS – IL
NAVET – GEL
TIEN – PERE

Verticalement
TREPIDANT
RAVIVERAI
AME – ELAVE
CENT – AMEN
AUTEL – IT –
ST – NOUS – P
SERTIR – GE
ENEE – NIER
ETERNELLE

Horizontalement
1. Infortune – 2. Compromettre – 3. Aber – Poisson des eaux douces – 4. Tracas – Pronom réfléchi – 5. Mis pour moi – Patronyme – Rubidium – 6. Le premier à voir le jour – Tractai – 7. Décapitais – 8. Sondes – Courroux – 9. Exsuder – Poèmes.

Verticalement
1. Autorisations – 2. Femelles de ruminants – L'or au labo – 3. Bruit de coup – Chef – 4. En ville – Chiffre – Suit un numéro – 5. Rajoutes – 6. De confiance – Endossa – 7. Poissons – Courte incursion – 8. Hardi jusqu'à l'imprudence – 9. Des lustres – Vents froids.

SODUKU 263

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		8		2	3			
	3		4			2	7	
	7			5			1	
8			5		9		2	7
7	4		1		8			9
	8			4			9	
	5	7			2		6	
			3	9		7		

SOLUTIONS

4	9	8	7	6	2	5	3	1
5	3	6	1	4	8	2	7	9
2	1	7	3	9	5	6	8	4
7	5	1	6	3	4	8	9	2
6	8	4	9	2	1	7	5	3
9	2	3	5	8	7	4	1	6
3	7	2	4	5	9	1	6	8
1	4	9	8	7	6	3	2	5
8	6	5	2	1	3	9	4	7

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 — 20.55 : Ennemi public



SÉRIE POLICIÈRE - Belgique (2015) - 1 saison / 10 épisodes

L'inspectrice Chloé Muller est chargée d'escorter le tristement célèbre meurtrier Guy Béranger à l'abbaye de Vielsart. Responsable de la mort de cinq enfants, le tueur, qui a déjà purgé les deux tiers de sa peine, a demandé à vivre sa liberté conditionnelle auprès des moines. La nouvelle suscite l'inquiétude des habitants et même de certains moines. Peu après son arrivée, Noémie, une fillette disparaît.

France 2 — 20.55 : Castle



SÉRIE POLICIÈRE - Etats-Unis (2009) - 9 saisons / 275 épisodes

Castle et Beckett enquêtent sur l'assassinat de l'espion Marcus Janek survenu dans les locaux de la Manchester Energy. Ils ignorent qu'Hayley Shipton était avec le défunt la veille pour installer un logiciel espion dans l'ordinateur du vice-président de l'entreprise. Craignant que des indices finissent par l'incriminer, elle avoue toute la vérité à Castle et Beckett. Ces derniers acceptent de l'aider à prouver son innocence.

France 3 — 20.55 : Australia



FILM D'AVENTURES - Australie - Etats-Unis(2008)

A la fin des années 1930, en arrivant en Australie, l'aristocrate anglaise Sarah Ashley apprend que son époux a été assassiné et que son bétail est peu à peu dérobé par leur employé Fletcher, à la solde du tout-puissant éleveur King Carney. Sarah demande l'aide d'un aventurier solitaire, Drover, afin de conduire son cheptel jusqu'à la côte et de le vendre. Mais le voyage ne s'annonce pas de tout repos?

M6 — 21.00 : A l'état sauvage



DIVERTISSEMENT - 1 saison

L'aventurier Mike Horn emmène le chanteur M. Pokora au Sri Lanka, Etat insulaire d'Asie méridionale, au sud-est de l'Inde. Dans une région reculée, tous deux accomplissent à pied un parcours de 50 kilomètres au cours duquel ils doivent traverser une jungle étouffante au relief particulièrement accidenté. Le périple se déroule dans des conditions climatiques hostiles avec un taux d'humidité avoisinant les 100 %, sous une chaleur accablante et avec un matériel de survie...

Canal+ — 21.00 : Guyane



SÉRIE D'AVENTURES - France (2016) - 1 saison / 8 épisodes

Le camp d'Antoine Serra a été attaqué et pillé par Tomasinho et sa bande, un mercenaire incontrôlable et sanguinaire. Vincent et ses collègues ont été pris en otages. Ils sont interrogés un par un par Carmen, une redoutable tueuse et compagne de Tomasinho. Gravement blessé, Louis tente de survivre seul dans la forêt. A Cayenne, Antoine met tout en oeuvre pour découvrir les commanditaires de ce guet-apens.

TV5MONDE — 21.10 : L'iceberg



COMÉDIE - Belgique(2005)

Mariée et mère de deux enfants, Fiona travaille comme manager dans un fast-food. Un jour, elle reste bloquée toute la nuit dans la chambre froide du restaurant. Bouleversée par cet incident, elle décide de quitter sa famille et son job pour partir à la découverte des icerbergs.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Asr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:51	12:44	15:38	18:04	19:26
CONSTANTINE	05:55	12:48	15:43	18:10	19:31
ALGER	06:10	13:02	15:57	18:23	19:45
OUARGLA	05:58	12:53	15:56	18:22	19:39
CHLEF	06:16	13:09	16:05	18:31	19:52
MOSTAGANEM	06:21	13:14	16:10	18:37	19:57
ORAN	06:24	13:17	16:14	18:40	20:00

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5695 – LUNDI 9 DJOUMADA EL OULA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	15°	11°
Oran	19°	9°
Constantine	10°	3°
Ouargla	20°	6°

LA PRÉVENTION COMME MOYEN DE LUTTE

Le wali et les associations s'impliquent contre le cancer

Sous le haut patronage du wali de Ghardaïa, Azzedine Mechri, une équipe de bénévoles de l'association El-Ichrak d'aide aux personnes atteintes du cancer, en collaboration avec l'Assemblée populaire de la wilaya de Ghardaïa, en présence du Dr Badra Benkedadra, conseillère auprès du cabinet du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, de très nombreux médecins ainsi que de nombreux invités ont commémoré samedi la Journée internationale de lutte contre le cancer sous le signe «Vous subissez et nous sommes conscients».

Cette célébration, qui s'inscrit dans le cadre du programme de sensibilisation développé par l'association organisatrice dans l'objectif d'assurer la lutte, la prévention et le traitement du cancer, a été marquée par l'organisation de nombreuses conférences sur le sujet.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Dr Moussa Addoun, président de l'association El-Ichrak, responsable du programme au sein de l'association Lutte, prévention et traitement des cancers, a indiqué que ces gracieux volontaires commémorent cette année la Journée internationale du cancer avec une série d'activités, faisant savoir que cet événement s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'association dans le but de sensibiliser sur l'importance de la détection précoce de la maladie et du suivi régulier du traitement.

Dans ce cadre, a-t-il ajouté, l'association a programmé cette réunion



entre les spécialistes venus des quatre coins du pays et le personnel médical exerçant à Ghardaïa, et ce afin de présenter un exposé complet sur la maladie et les moyens à même de la surmonter, soucieux d'apporter un soutien moral et psychologique aux malades et à leurs proches. A la suite des allocutions d'ouverture du wali et du président de l'Assemblée de la wilaya ainsi que du Dr Badra Benkedadra, nombre de conférences ont porté sur les thèmes suivants : - Les Dispositions relatives à la lutte contre les maladies non transmissibles, en particulier à la lutte anti-cancer, par le Dr Saïd Makaoui, directeur d'études, cabinet MSP-RH – Les activités médicales spécialisées et état des lieux, par le Dr Debba, chef de service CAC/Ouargla – L'état des lieux du cancer à Ghardaïa, par le Dr Selt, chef du service prévention DSP/Ghardaïa – L'évolution de la radiothérapie, par le professeur Siam Oukrif, chef du service radiothérapie, CPMC. – La radiothérapie et les technologies innovantes : défis et solutions, jumelage et partenariat, par le professeur Lilia Naoun, chef du service radiothérapie CAC/Annaba – La prévention de la fertilité chez le malade cancéreux, par le Dr Mustapha Baheddi, directeur du centre Haye de fertilité/Ghardaïa – Les applications nucléaires, en santé : contribution de l'AIEA et du COMENA dans la mise en œuvre des programmes de lutte anti-cancer, par Messaoud Baaliouamer, directeur d'applications nucléaires au COMENA et agent de liaison national AIEA;

- Commémoration le 4 février de chaque année.

Les activités de cette célébration s'étendent sur une journée entière, au cours de laquelle sera organisée une série d'activités parallèles au profit des malades cancéreux. Ainsi, la Journée internationale du cancer a été dûment célébrée par l'association El-Ichrak, dans l'objectif de renforcer la sensibilisation locale, régionale et nationale aux dangers de cette maladie, et ce à travers la présentation des méthodes de prévention et de détection précoce de la maladie et son traitement.

Aissa Hadj Daoud

SOUTIEN À LA CRÉATIVITÉ DES JEUNES TALENTS DE L'EST

Ooredoo Sponsor Gold du Start-up Week End Cirta

FIDÈLE à son statut d'entreprise promotrice des jeunes talents, Ooredoo, innovateur technologique, confirme une nouvelle fois son engagement dans le soutienau potentiel novateur des jeunes talents algériens en étant le Sponsor Gold du «Start-up Weekend Cirta» organisé du 02 au 04 février 2017 à Constantine. Cette initiative qui a pour but de promouvoir l'entrepreneuriat et qui peut débouscher sur une vraie création de produit et d'entreprise à la fin du concours, a été organisée par Cirta Engineering Club et le « Be Club » de l'Ecole Nationale Supérieure de Biotechnologie, en partenariat avec l'Institut Supérieur de Gestion et de Planification d'Alger. Cette manifestation a regroupé de nombreux participants issus des universités et grandes écoles de l'Est algérien. Lors de cet événement, lesporteurs de projets innovants ont été récompensés par Ooredoo. Les programmes et challenges initiés par Ooredoo en direction des start-ups et des jeunes développeurs ont été présentés. Il s'agit des programmes« tStart » d'encouragement à la création de start-ups technologiques, du programme « iStart » de soutien à la création de solutions innovanteslocales et du concours « Oobarmijoo ».Pour encourager la création du contenu digital « Made in Algeria »,Ooredoo accompagne des start-ups et des jeunes développeurs à travers différents programmes et déploie à cet effet des plateformes dédiées telles que des incubateurs qui hébergent actuellement une vingtaine de start-ups technologiques, et un laboratoire d'innovation « Innov'Lab ». En plus d'un soutien logistique et financier, Ooredoo met à la disposition des jeunes son expertise de l'industrie des télécommunications ainsi que celle de mentors issus des écosystèmes technologiques locaux. A travers ses nombreuses initiatives technologiques, Ooredoo continue d'encourager les talents à aller au bout de leurs ambitions et réaliser leurs projets

CAMPAGNE INTERNATIONALE POUR LE CLIMAT

Quinze projets algériens sélectionnés

QUINZE projets algériens ont été sélectionnés au titre d'une campagne internationale pour le climat, selon un responsable de la communication du Bureau R20 Med assurant la représentation méditerranéenne de l'Organisation non gouvernementale R20 (Regions of climate action). Ces quinze projets, émanant de différentes wilayas du pays, ont été retenus dans le cadre de la campagne internationale «100 projets pour le climat», lancée par l'ONG R20 avec la Fondation Leonardo DiCaprio et d'autres partenaires, a précisé à l'APS Houari Anès. Le Bureau R20 Med, basé à Oran, a, quant à lui, joué un rôle de facilitateur pour impliquer toutes les parties potentiellement concernées, a-t-il expliqué.Agissant en coordination avec les collectivités territoriales et les institutions publiques au niveau national, le R20 Med a identifié au total 24 projets, dont 15 ont été finalement retenus par les organisateurs pour leur impact positif sur l'environnement et au plan socio-économique.Ces projets portent sur la réalisation d'infrastructures faiblement émettrices de dioxyde de carbone (CO_2) et touchent à divers domaines tels ceux de la gestion durable des déchets, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables : «Les wilayas participantes ont favorablement accueilli l'initiative prise par le R20 aux côtés des décideurs, industriels et investisseurs afin d'accélérer l'émergence de projets d'infrastructures faiblement émettrices de CO_2», a-t-on souligné. La wilaya d'Oran qui s'attelle aux préparatifs des Jeux méditerranéens qu'elle accueillera en 2021, a ainsi mandaté le R20 pour explorer les possibilités et opportunités de développement de plusieurs opérations au sein de la région, dont celle intitulée Jeux méditerranéens neutres en carbone (village et complexes olympiques), fait-on savoir de même source.Le R20 Med a été installé à Oran en juin 2013 suite à la signature d'un accord-cadre de partenariat entre le gouvernement algérien représenté par le ministère chargé de l'Environnement et l'ONG R20.Ses trois domaines d'intervention sont «la gestion et la valorisation des déchets», «l'efficacité énergétique» et «les énergies renouvelables». Le tri sélectif à la source des déchets ménagers figure parmi les grandes actions réalisées à Oran depuis la signature de l'accord, en plus de la création d'une unité pilote de compostage des déchets verts et organiques en partenariat avec la Direction de l'environnement et l'EPIC CET (Centre d'enfouissement technique). La Fondation portant le nom de l'acteur américain Leonardo DiCaprio a été, quant à elle, créée en 1998 avec pour mission d'encourager la mise en œuvre de solutions innovantes pour la protection du climat et de l'environnement.

R. N.

TLEMCEN

Saisie de 76 kg de kif traité à Maghnia

LES ÉLÉMENTS du service régional de lutte contre le commerce illicite de drogues et psychotropes de la direction de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont saisi 76 kg de résine de cannabis et arrêté trois trafiquants, ont indiqué hier les services de la cellule de communication de cette direction. Agissant sur des informations faisant état d'un réseau activant au niveau de Maghnia dans la contrebande de drogues, les éléments de ce service ont entamé leurs investigations et surveillance de suspects ayant abouti au démantèlement de ce réseau. L'opération a permis la saisie de cette quantité de drogue, l'arrestation de trois trafiquants, la saisie de deux véhicules utilisés dans le transport de la marchandise prohibée et d'une somme de 700 000 DA représentant les revenus de cette activité, a-t-on ajouté de même source. Le service compétent a ouvert une enquête pour déterminer la destination de la drogue et identifier les autres membres du réseau.

S. N.

MÉTÉO

Vents forts et vagues de sept mètres

DE FORTES vagues dont la hauteur avoisinerait les 7 mètres s'abattront sur les régions côtières algériennes selon le site italien Météo Web. Les prévisionnistes italiens affirment que la hauteur de ces vagues peut atteindre les 7 mètres et toucheront en particulier les côtes de l'Est du pays. Ce phénomène, très rare sur les côtes algériennes s'explique par les importantes pressions atmosphériques sur le bassin méditerranéen et les vents de plus de 80 km/h qui soufflent sur le littoral algérien. Ces vagues géantes risquent d'occasionner des dégâts aux bateaux et petites embarcations en rade. Le trafic maritime pourra être momentanément interrompu jusqu'à ce que cette nouvelle forte perturbation climatique s'estompe à partir de mercredi au soir.